

arom

amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°34/35 | DECEMBRE 2015

Editorial : Le succès du MAEDI et de la COP 21

Raymond Césaire 2

Réflexions sur le temps passé et présent

Le point sur la BSS *François-Yann Henault* 4

L'AFD et l'Europe, un rendez-vous manqué ? *Georges Bailey* 9

Lu dans la presse et dans les revues

Le Monde diplomatique décembre 2015 A propos du terrorisme *Bernard Laffitte* 12

Revue des anciens de l'X, La Jaune et la Rouge, Sosthène Mortenol (1880),
fils d'esclave, marin et artilleur *Alain Pierret* 15

Lu chez le libraire

Foccart, Archives ouvertes (1958-1974) Recension de l'ASOM *Jean-Marc Simon* 17

Les Français en Chine, Jean de la Guérivière aux éditions Bibliomane *Raymond Césaire* 17

La Chine : une passion française : Archives diplomatiques Recension ASOM *Jean de la Guérivière* 18

La Chine sur la scène française au XIXème, PU Rennes *Jean de la Guérivière* 19

Gérard Sivilia Les tribulations d'un coopérant en Afrique noire l'Harmattan *Florelle Chapelle* 20

Histoire du Droit des colonies : volume 7 : Le retour d'Orphée *André Ortolland* 20

Groupe d'histoire du droit des colonies de Montpellier : RANGER L'ANIMAL :
L'impact environnemental de la norme en milieu contraint II *André Ortolland* 23

Cérémonies, expositions, conférences et colloques

La visite officielle aux multiples objectifs du Président de la République dans les Antilles :
carte des Caraïbes, l'arrivée à Saint-Barthélemy, l'Inauguration le 10 mai à Pointe à Pitre
du Memorial ACTe , les visites officielles à Cuba (avec Raül et Fidel Castro) et son arrivée à Haïti
avec le Président Michel Martelly. 24

10 mai, Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. 26

20 mai Journée du soldat d'outre-mer. 26

8 juin à Dinan : un autre hommage aux morts d'Indochine *Jean de la Guérivière* 28

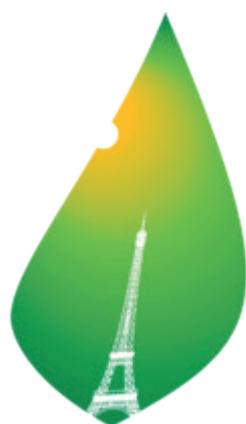
Institutions et associations amies

ASOM, OIF, I&M, CADE, ARRI, IP, LCI, AMAROM, AREMAE, AAENFOM, ADOSOM 29

In memoriam

Paul Bréchignac, Marcel Dolmaire, Pierre Bas 39

*Le succès du
Ministère
des Affaires
étrangères et du
Développement
international
(MAEDI) et de
la COP 21.*



COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Logo retenu pour la COP 2015 :
La tour Eiffel ciselée dans une
feuille verte déjà entamée par le
soleil.

Laurent Fabius s'est vu remettre le 17 décembre, dans les salons de l'hôtel de Lassay (présidence de l'Assemblée nationale), le Prix de la performance publique qui récompense la création sous son impulsion, d'un grand ministère incluant la diplomatie économique et le tourisme. Le lancement du projet MAEDI 21, qu'il avait annoncé lui-même lors de la Conférence des Ambassadeurs en août dernier, a modifié en profondeur les missions et la gestion du ministère des affaires étrangères au point d'en faire un laboratoire de modernisation de l'action publique. La forte mobilisation du MAEDI et de son réseau diplomatique ont été à la base du succès de la COP 21



Le président Hollande entretient, avec les diplomates, de meilleurs rapports que son prédécesseur. Ayant donné, mondialisation oblige, davantage que d'autres corps de l'Etat, l'exemple de l'économie dans la modernisation, les diplomates ont souffert peut-être avant les autres des restrictions de budgets, de moyens et de postes. Ils ont continué à s'accommoder, comme cela a toujours été la règle, avec le ou la politique du moment.

Fort de son expérience « du siècle dernier » rappelle-t-il, avec humour, de Ministre du budget puis de l'Industrie et de la recherche, et même de Premier ministre, il a su obtenir le rattachement de l'action économique extérieure de la France et du tourisme aux affaires étrangères. Il complétait ainsi, avec l'économie, les différentes facettes traditionnelles, géopolitiques et culturelles de l'action de la France pour parvenir à une diplomatie « globale ». Le MAEDI du XXIème siècle, puisque c'est de cela qu'il s'agit, voit ses effectifs redistribués, vers la Chine par exemple qui deviendra la plus grosse Ambassade du monde, tandis que les démarches des 2 millions de français vivant à l'étranger seront toutes informatisées d'ici 2020.

Après l'échec de Copenhague en 2009, le succès de la COP 21 était loin d'être assuré, au point que la France avait

été la seule candidate pour la réunion annuelle des partis de 2015 (initiée en 1995 à Berlin). Laurent Fabius explique comment, en faisant appel à l'expérience des autres ministères notamment celui de l'écologie, de la recherche et d'autres comme l'agriculture, en s'appuyant sur l'intérêt pour le sujet et les bonnes dispositions du Secrétaire général des Nations Unies, et surtout en mobilisant le réseau diplomatique exceptionnel de

la France, il était parvenu à faire mettre le réchauffement climatique, la protection de la planète et le développement durable au centre des préoccupations du monde. De bons contacts avaient également été établis avec les organisateurs de la Conférence de Lima qui avait en 2014, marqué une étape intermédiaire majeure avant celle attendue de Paris.

A Paris deux équipes ont été constituées, l'une avec Laurence Tubiana dont la capacité d'écoute était connue et reconnue pour la négociation elle-même, l'autre avec Pierre-Henri Guignard pour la logistique. Celle-ci a permis de constituer au Bourget, dans les délais prévus, « un village exemplaire » dont les journalistes et même les ONG se sont montrés satisfaits. Le choix très politique du Président de la République et du Ministre, tiré de l'expérience de Copenhague a été de faire venir au début de la réunion les Chefs d'Etats et de gouvernement pour donner l'impulsion politique nécessaire. 157 d'entre-eux sont venus sur 196 pays représentés.

Les circonstances dramatiques qui ont précédé la Conférence, avec les attentats du 13 novembre 2015, auraient pu la faire capoter. C'est au contraire un sentiment de solidarité qui s'est exprimé d'autant que plus de trente nationalités avaient été frappées par les attentats.

« Cet accord sans accords » pour reprendre la formule facile d'un chroniqueur aura quand même permis, comme aux Nations Unies où le consensus est la règle, de fixer un cadre général de travail



Laurent Fabius entouré des chevilles ouvrières de la négociation et notamment à gauche Laurence Tubiana.

et quelques principes de gestion sur des problèmes déterminants pour l'avenir de notre planète et la santé de ses habitants. Global et différencié, introduisant une nouvelle notion de justice climatique, permettant à chacun d'y retrouver l'écho de ses préoccupations cet accord cadre devrait être un formidable instrument de relance économique.

Sans attendre pour demain une monétisation du CO2, de multiples innovations technologiques, allant de l'énergie à l'eau, au traitement des déchets et au recyclage et touchant chacun de nous individuellement sont possibles. Le Fonds déjà constitué devrait pouvoir atteindre les 200 milliards de dollars annuels annoncés à partir de 2020. Paris, comme il l'avait été avec Lima, se trouvera mobilisé par le suivi de tous ces groupes qui se sont constitués et jouera les chefs de file jusqu'à la réunion de 2016 à Marrakech qui a déjà accueilli dans le passé la Conférence.

La prise de conscience d'une nouvelle solidarité dans le passage d'un monde à un autre que nous entamons ne se fera pas sans heurts, mais on peut espérer que la méthode initiée à Paris et le cadre retenu feront date. Laurent Fabius se veut comme un sculpteur agrégeant ses groupes aux noms épiques. L'écoute, l'ouverture, la transparence et la dimension humaine donnée par un climat de confiance à la Conférence auront été un élément déterminant de son succès.

Au terme de la cérémonie, Laurent Fabius, ému et sans doute encore marqué par le récent décès de son très proche collaborateur, Denis Piéton, se veut philosophe. Il cite Mandela et le long chemin de sa lutte contre la liberté, terminant par une phrase de celui-ci avec laquelle il se sent en harmonie : « ce qui importe le plus, c'est la différence que nous aurons faite dans la vie des autres ».

Raymond Césaire

LES VICTOIRES
DES ACTEURS PUBLICS



Découvrez
Les lauréats
2015

LE POINT SUR LA BSS

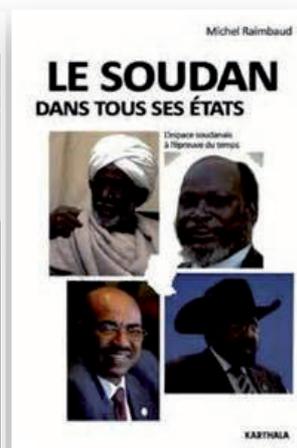


Dans son dernier bulletin 32/33 de décembre 2014, AROM avait publié une étude extraite de documents du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement (MAED) sur la réforme des Secteurs de Sécurité (RSS) et le redéploiement de l'armée française dans la Bande Sahélo Saharienne (BSS) « une priorité stratégique pour la France » analysée par le CRP François-Yann HENault, de la direction du service du commissariat des armées suivie d'une illustration du Commissaire principal (commandant) Cécile RELIAUD qui avait participé du 7 décembre 2013 au 2 avril 2014 à l'opération Sangaris en République Centrafricaine.

AROM revient sur ce sujet avec une interview par François-Yann HENault de Michel RAIMBAUD, ancien diplomate qui a beaucoup servi dans la zone, notamment comme ambassadeur à Nouakchott et à Khartoum. Auteur de plusieurs livres qui font référence, conférencier dans différentes institutions, y compris militaires, il s'exprime comme il l'a toujours fait, très librement sur notre politique.

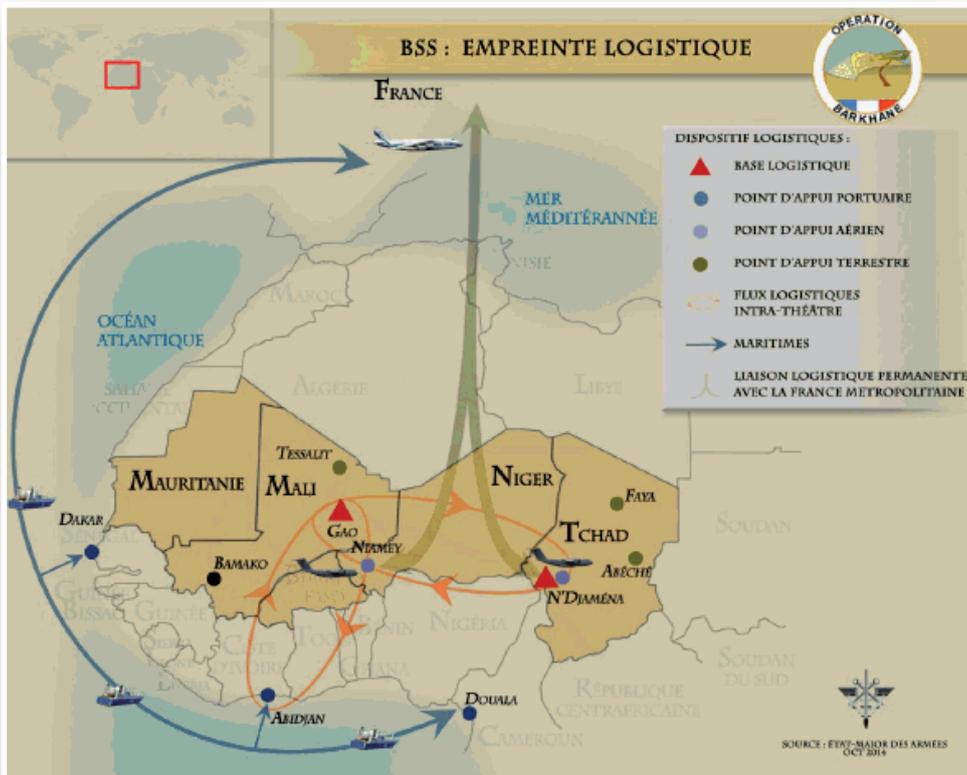
A votre avis, quel bilan peut-on tirer de l'intervention de la France au Mali en janvier 2013 ?

Je l'ai déjà dit à diverses reprises, l'intervention française, a eu pour effet immédiat de faire fuir les jihadistes, mais pas de les éradiquer, et c'est si vrai qu'il a fallu s'y prendre à plusieurs reprises, et que ça n'a pas réglé les problèmes profonds du Mali. Je pense que du point de vue de la légitimité de l'opération, il y avait une résolution des Nations Unies, certes, mais nous avons un peu exagéré. L'intervention était légale et légitime, il n'y avait pas de veto, mais le fait de dire que c'était une résolution spontanée me semble excessif. Je crois en effet que nous l'avions vraiment sollicitée. Le souci du Mali, c'est que nous sommes confrontés à plusieurs problèmes : l'irréductibilisme, ou du moins le séparatisme du nord, l'Azawad, qui constitue les deux tiers du territoire, avec des mouvements comme le MNLA, qui sont un peu ambigus ; puis des mouvements islamistes, qui n'agissent pas uniquement dans l'Azawad, mais dans l'ensemble du Mali. Le deuxième problème est celui du Mali face aux mouvements islamistes, puisque 90 à 95 % de la population malienne est musulmane et certains d'entre eux,



peut-être pas AQMI, mais le MUJAO, ANSAR EDINE, ou Boko Haram, même, revendiquent la création d'un Etat islamique, avec la charia comme législation sur l'ensemble du Mali. Ce problème n'a jamais été traité. Le troisième problème, c'est celui de la junte qui prend le pouvoir pour chasser un gouvernement légal dûment élu, celui d'Amani Touré. Alors, on a reproché à Amani Touré

d'être un militaire de temps de paix, à l'armée malienne d'être une armée trop pacifique, du moins selon certains experts militaires, c'est peut-être vrai. En tous cas, Touré était un démocrate, il avait été élu, et ce n'était pas le plus corrompu des chefs d'Etat ! Il a été renversé par une junte militaire qui n'avait pas de capacité particulière pour gérer le pays. La preuve, c'est qu'ils n'ont tenu aucune de leurs promesses. D'ailleurs une transition va amoindrir leur rôle... Enfin, voici trois problèmes : la junte contre le gouvernement légal, le gouvernement de Bamako contre les mouvements séparatistes, et un conflit légal, celui du gouvernement contre les mouvements islamistes qui veulent créer un Etat islamiste au Mali. Et avec des connexions mafieuses liées au problème de la Libye.



zone couvrant tous les pays d'Afrique du nord, puisque AQMI, qui est une filiale du GSPC, a été créé en Algérie, à la fois en Kabylie, et dans la région de Tamanrasset. Ce sont les deux foyers de ces héritiers du GIA. Et puis, la fin de la guerre de Lybie a donné à AQMI un sursaut d'énergie et de ressources, en armes, en drogue, en migrants... la crise du Mali a été une fille du conflit libyen, sur un terrain favorable.

Aurait-on pu y inclure le Soudan, par exemple ?

Oui, à mon avis, ça ne forme qu'une zone l'y englobant. Le Soudan lui-même, que ce soit le nord ou le sud, c'est-à-dire l'espace soudanais,

Donc, militairement, grâce aux moyens déployés par l'armée française, les jihadistes se sont évaporés, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont été éradiqués, sans compter que le vivier de recrutement est infini et les passerelles entre les mouvements mafieux, islamistes et séparatistes, très poreuses. C'est bien un mouvement modéré, l'Azawad, qui a déclaré la sécession du nord du Mali, ce qui n'intéressait pas les mouvements islamistes. Notre intervention n'a évidemment pas réglé ce problème, et il faut maintenant recourir à une médiation algérienne.

Dans ce cadre-là, pensez-vous que le terme de BSS, bande sahélo-saharienne, vous semble pertinent, ou incomplet ? Car finalement, à l'exception du Maroc, tous les Etats de la région sont en guerre ouverte ou connaissent des troubles intérieurs graves.

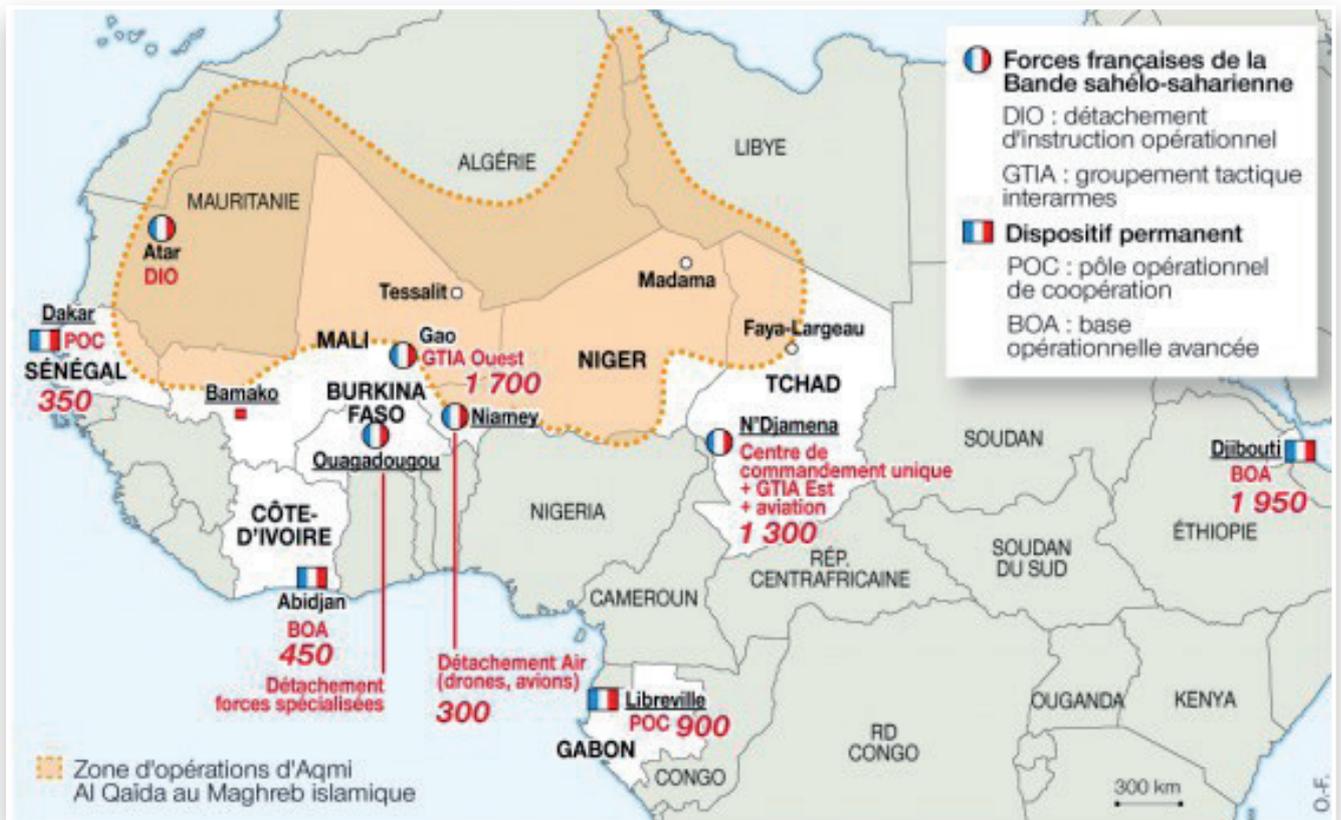
La définition de la BSS est effectivement une question à laquelle je suis très attaché. C'est sûr qu'on y trouve une cohérence mais ça ne règle qu'une partie du problème, sur le plan géographique notamment. On pourrait lui trouver des extensions vers le sud, c'est-à-dire une deuxième bande où l'on trouve Boko Haram et des populations musulmanes, et des extensions qui vont pour certaines jusqu'au golfe de Guinée. Au Nigéria, même dans le sud, on trouve des partis musulmans. Lagos est une ville musulmane et on peut y trouver une clientèle, réduite certes, favorable aux thèses extrémistes. Le Niger, qui n'est pas dans la zone sahélienne à proprement dit, et puis la

mais, et le Darfour, par exemple, est lié indéfectiblement à l'est du Tchad. Le Soudan et le Tchad sont vraiment deux pays frères, qu'on le veuille ou non. On présente souvent le Soudan comme espace stratégique lié à l'Egypte, mais le pays le plus proche du Soudan, par sa composition ethnique, religieuse, c'est le Tchad. On se plaignait à une époque des ingérences du Soudan au Tchad, mais jamais de celles du Tchad au Soudan !

Pourtant, ce qui aurait été stupéfiant, ç'aurait été le fait qu'il n'y en ait aucune ! Ce sont les mêmes populations, la frontière ne signifie rien, les tribus arabes habitent de part et d'autre de la frontière, c'est le même peuple.

Quel regard portez-vous sur la campagne de Libye et sur ses conséquences ? Finalement, l'éclatement du pays est sûrement la cause de l'instabilité de toute la sous-région.

Je ne vous le fais pas dire ; je crois que je n'ai rien à ajouter à votre question ! Je pense que ce qui est arrivé en Libye fait très mauvaise impression, ça ne donne pas l'impression de jouer très franc jeu. D'abord, le colonel Kadhafi avait été l'invité d'honneur de la France, il ne nous avait rien fait, du moins pas à cette époque-là. Je ne vois pas trop de raison de l'attaquer avec autant de virulence. Je note que dans l'affaire libyenne, tous les principes du droit international ont été bafoués, notamment le viol de la souveraineté de la Libye, celui du principe de non-ingé-



rence et aussi celui de l'obligation de négocier avant de penser à utiliser la force. Je note que, lorsque l'on prend les articles 6 et 7 de la charte des Nations Unies, et qu'on voit tout ce qui est prévu en cas de crise aiguë, le chapitre 6 a été évacué, et dans le chapitre 7, tous les premiers articles préalables à l'usage de la force ont été ignorés. On est passé directement à une intervention armée, sur la base de la résolution 1973 qui autorise les Etats-membres à monter quelque chose, une opération de protection humanitaire, sans intervention militaire proprement dite. L'OTAN est intervenue mais, la protection humanitaire, ça ne consiste pas à bombarder des zones résidentielles, fussent-elles des résidences du chef de l'Etat. En tous cas, cela fait beaucoup de morts, de dégâts, pour s'apercevoir rapidement que l'objectif était un changement de régime et qu'il fallait dégommer Kadhafi. Quand il a été chassé du pouvoir, il été traqué puis tué de manière sordide, ce que je ne trouve pas très honorable. Bref, ce conflit a créé trois ou quatre Libye, sans gouvernement. Le chaos est total, le pays est livré à des centaines de milices et de mouvements révolutionnaires, et puis on a créé un trou noir sécuritaire au sud de la Lybie et au nord du Tchad, qui alimente toute la zone en insécurité.

Vous pensez que la Tunisie, qui est un pays frontalier, est profondément déstabilisée ?

Oui, sans compter que les armes, les combattants

qui alimentent le jihad, sont des anciens des légions de Kadhafi, dans le cadre de l'organisation qui visait à créer des Etats unis du Sahel, du Sahara, voire de l'Afrique de l'Ouest. Il faut remarque qu'AQMI correspond largement à la carte de ces Etats unis d'Afrique que voulait créer Kadhafi. Toutes les armes qu'on a retrouvées au Mali avaient été pillées dans ses arsenaux.

Dans ce cadre-là, quel sens pourrait prendre une coopération renouvelée avec l'Algérie ?

Pour moi, j'ai toujours pensé que le seul pays capable de régler la situation dans la région était l'Algérie. La France a sûrement une contribution à amener, mais l'Algérie avait les moyens de régler la crise, car c'est un pays de la région qui a une très longue frontière avec le Mali, avec une armée puissante et opérationnelle et qui connaissait bien les problèmes du Mali. C'est la troisième médiation algérienne qui a lieu, et la deuxième remonte à Amani Touré. Les accords d'Alger remontent à 1991/92 et, à l'époque, il fallait conduire une médiation avec un mouvement rebelle basé à Nouakchott. J'ai constaté que l'accord avait été signé rapidement grâce à l'intervention algérienne, car l'Algérie a une capacité militaire, financière et diplomatique importante dans la région, et n'est pas considérée comme un pays étranger à la région. J'ajoute qu'AQMI étant un mouvement ayant des racines chez eux, elle a des raisons de le connaître par l'expérience de la guerre civile.

Au sujet de Boko Haram, plusieurs Etats sont actuellement menacés, le Nigéria, le Tchad, le Cameroun, le Niger, deux n'appartiennent pas à La BSS, comment agir et ne risque-t'on pas de voir apparaître une bande islamiste du Nigéria à la Méditerranée ?

Cette bande existe déjà de facto, mais le sud du Tchad est aussi touché et aussi la RCA, où les milices de Djotodja se sont révélées être des mouvements islamistes constituées de Centrafricains musulmans. Et puis la région nord-est, d'où ils étaient issus, était une région rebelle où les musulmans étaient de loin les plus nombreux bien qu'ils soient minoritaires en RCA. Quand ils ont pris le pouvoir, il ont demandé la création d'un Etat islamiste en RCA. D'ailleurs Bozizé avait accusé ce mouvement d'être soutenu par des Soudanais et des Tchadiens, ce qui était le cas, eux-mêmes financés par le Qatar.

Comment percevez-vous l'action des Etats-Unis dans cette région ? Est-elle complémentaire à celle de la France ou poursuit-elle d'autres objectifs ?

Tous les Etats de la planète ont des intérêts, et pas d'amis ! Après, il peut y avoir des relations plus ou moins cordiales : nous avons nous-mêmes changé plusieurs fois d'ennemi héréditaire dans l'histoire. Et puis les amis et les intérêts changent, nous en avons trahi certains ! Et nous n'avons peut-être pas gardé autant d'amis qu'on croit ! Dans la période actuelle, les Américains n'ont pas de raison particulière de nous ménager : ils ont même d'ailleurs des tas de raisons de ne pas nous ménager, notamment la première guerre d'Irak où on a fini par les suivre en se faisant prier, sans en retirer aucun bénéfice, ni dans l'évitement de la guerre, ni dans la reconstruction. Quant à 2002-2003, le baroud d'honneur de Villepin nous a coûté cher et la France n'a pas eu d'autre choix que de se faire pardonner. Globalement, nous avons eu raison, mais nous avons mal apprécié nos forces : la France n'est pas les Etats-Unis. En plus, le chemin de la soumission que nous prenons actuellement ne nous fera aucunement respecter. On respectera à la limite un partenaire qui tient tête, sans être hostile forcément. Nous sommes actuellement un pays suiviste : le retour à l'atlantisme, au bercail occidental, qui est un bercail américain, ce qui n'est pas tout-à-fait pareil... Je ne sais pas si la notion d'Occident a un sens. Il y en a un manifestement deux : et des deux côtés de l'Atlantiques, ce sont deux Occidents déjà bien séparés ! Il y en a un qui court peu de risques car les conflits ne se déroulent jamais chez lui et un autre qui s'expose beaucoup, et le premier manipule beaucoup le second. Dans tous les conflits, on nous propulse sur la scène, nous Européens, et notamment ceux qui sont contents d'être propulsés, pas tous, car certains sont plus raisonnables que d'autres !

Donc, depuis le début, ils essaient de nous évincer.

Savez-vous qu'il y a plus de militaires américains à Djibouti que de militaires français ?

Oui, quel symbole d'ailleurs ! Que les Américains soient installés dans les camps français ! Mais on sait qu'ils entretiennent des relations particulières avec le Sénégal, le Mali... C'est l'axe Dakar-Djibouti, l'axe DD, qui coupait l'axe Cairo-Cape Town, et quand vous coupez les deux axes, ils fusionnent à Fachoda, qui se trouve maintenant dans l'extrême nord du sud-Soudan. J'y suis allé et on y trouve encore les baraquements de la mission Marchand.

Affaire Charlie-Hebdo : la présence des présidents Issoufou et IBK ne la fragilisent-elles pas sur le plan intérieur, et de la même manière, l'unanimité du gouvernement français contre les terroristes, mais surtout derrière les messages véhiculés par Charlie-Hebdo ne risque-t-elle pas de compromettre notre action dans la BSS, au regard des populations africaines ou d'autres gouvernements ?

Je préfère ne pas parler de cette affaire. Les deux chefs d'Etat dont vous parlez pouvaient difficilement faire autrement que de venir à Paris parce ce sont des obligés de la France. Que ça les mette en porte-à-faux, ils le savent, et je ne sais pas s'ils ont le choix. Le problème des pays africains, je pense qu'ils n'envisagent pas d'être vraiment autonomes, donc ils ont toujours envie d'avoir des parrains derrière eux, en l'occurrence la France qui est l'ancienne puissance coloniale ; ils se sentent un peu protégés, mais vis-vis des populations locales, c'est un sujet de critique évident. La première chose qu'on reproche à un chef d'Etat africain, c'est d'être à la remorque de la France ! Même si les habitants ne se comportent parfois pas autrement quand ils en ont l'occasion... C'est un reproche facile. Alors, en ce qui concerne le président du Mali, il a été élu : c'est le président légitime et légal. Mais le président qui avait appelé à l'intervention française n'était en rien légitime, même si la France voulait s'en persuader : c'était un président par intérim, désigné par des mécanismes qui n'avaient rien à voir avec le vote. On aurait mieux fait de parler de président de transition, ce qui n'aurait rien altéré. Mais parler de président légitime, c'est un abus de langage.

N'a-t-on pas perdu la bataille des perceptions ? Beaucoup d'Africains ont en effet été blessés par les caricatures de ce journal satirique, mais, plus que ça, ont été blessés par le traitement médiatique différencié entre les attentats de Parsi et les massacres perpétrés au même moment par Boko Haram au Nigéria, ou au Yémen, par exemple.

C'est vrai, je l'ai entendu à de nombreuses reprises. Mais on peut le mettre aussi en parallèle avec ce qui est arrivé dans des tas de pays. Les perceptions sont différentes pour les morts de Libye, les morts de Syrie, les morts d'Irak, et j'en passe et des meilleurs ! Et puis les morts de Boko Haram effectivement. Avec en plus cette histoire d'enlèvement de jeunes filles, il y avait tout pour faire fantasmer, mais c'est bien réel. Boko Haram



Un des drone Reaper livré au Sahel

est un mouvement d'une sauvagerie et d'une cruauté qui ne cèdent en rien à celles des autres mouvements jihadistes qui sévissent dans la région, et pas seulement sur le continent africain. C'est du style de l'Etat islamique. Tous ces mouvements sont à mettre dans le même panier, puisqu'ils sont globalement de la même mouvance. En dehors de sa localisation géographique, Boko Haram n'est pas un mouvement à part : c'est une extension, comme AQMI, qui est une dérivation du GSPC, donc du GIA armé, mais qui a ensuite fait allégeance à Al Qaïda. C'est sa branche malienne. On a dit en outre que Boko Haram a fait une allégeance non reconnue à l'Etat islamique. Sa zone de revendications recouvre d'ailleurs sa zone d'occupation actuelle, en Syrie et dans le nord de l'Irak, mais leurs prétentions et de leurs ambitions couvrent, et c'est prodigieux, un territoire allant des Philippines et de l'Indonésie au Maroc, avec la zone sahélienne, puis ensuite tous les pays du Nigéria à la Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Ghana, au Libéria, et cela sans enclave, musulman ou pas, jusqu'au Cameroun, à la RCA, l'Ethiopie et la Somalie. Il n'y a pas d'aire géographique clairement définie. Ça couvre les deux tiers du continent. De même qu'il existe un émirat qui serait une partie de l'Etat islamique en Espagne, l'ancienne Andalousie, et puis tout le proche Orient, l'Asie centrale, jusqu'au sous-continent indien, que ce soit l'Inde proprement dite ou les parties pakistanaise et bengladaise. Et puis l'Indonésie, la Malaisie... Des allégeances ont été faites par différents groupes, ou émirs, notamment de la part de Boko Haram.

Au-delà de ça, à votre avis, ne pensez-vous pas qu'on cherche à entraîner la France dans un « choc des civilisations », qui est une théorie pour le moins

contestable ? Nous actuellement entrés en guerre multiforme, comme vous le souligniez, mais, finalement, c'est une situation qui était évitable.

Oui, sans conteste. Et pour un pays comme le France, c'est une régression politique, une erreur. Une faute politique, même, que de se laisser entraîner là-dedans. Alors, on trouve des gens, dans la société française et dans les partis politiques, qui se prêtent à ce jeu-là, mais toutes les façons d'attiser la haine et la vindicte, la rancœur et, finalement, la dissidence, dans la société française, est une chose mauvaise et perverse. Ce n'est pas le rôle d'un gouvernement, en tous cas, de laisser s'installer un tel climat. Je le déplore. Entre les réactions, les contre-réactions, le climat est détestable. Vous savez, le terrorisme est toujours haïssable, qu'il faut combattre, et pas seulement en façade. On ne peut pas le combattre au Mali, en Afrique, et faire comme si au nord de l'Afrique ou au Proche Orient, il s'agissait d'un phénomène de nature différente et qu'on peut se permettre d'avoir une position différente. Or, c'est bien ce qui a été fait entre la Libye, la Syrie et l'Irak d'un côté, et ce qu'on fait au Mali, en RCA. Je trouve que le cartésianisme français est pris en défaut à cette occasion... Et puis je récusé la notion de frontière entre l'Afrique, arabe ou pas, musulmane ou pas : je constate que les gens sont musulmans de part et d'autre de ces prétendues frontières. Tous ces mouvements, au proche Orient ou en Afrique, sont transfrontaliers et ils se jouent des frontières. Les gens de Boko Haram, par exemple, ne se limitent pas aux pays anglophones ou francophones : ils voient différemment et fondent leur solidarité sur entre les peuples Haoussa, Foulani, et Kanouri, dans une zone couvrant le Tchad, la Cameroun, la Niger, le Nigéria, plus quelques excroissances, et c'est là leur terreau d'expansion.

L'AFD et l'Europe, un rendez-vous manqué ?

par Georges Bailey

Les résultats en France des dernières élections européennes ont rempli de tristesse tous les européens convaincus et les ont pétris d'une réelle amertume comme à chaque fois que l'honnête homme est obligé de reconnaître que l'Europe, idée à laquelle il croit, mérite malgré tout un certain nombre des critiques qui lui sont adressées. La tristesse et l'amertume se mélangent alors pour nourrir une cruelle déception comme quand une bonne idée est mal comprise, mal défendue et mal mise en œuvre.



Mme Crétu, commissaire européen à la politique régionale avec M. Didier Robert, président du conseil régional de La Réunion le 5 mai 2015 à St Denis de La Réunion. (Source CR La Réunion)

nière s'il en est qui va nous engager pour les sept ans à venir ! Alors, sommes-nous prêts pour faire face aux enjeux de demain ? Nous donnons-nous les moyens de réaliser nos ambitions ?

Sans tomber dans le rappel fastidieux du statut européen de région ultrapériphérique (RUP) de nos DOM, le terme « d'ultrapériphérie » rappelle à ceux qui l'auraient oublié que ces régions européennes sont très éloignées de leur centre, c'est-à-dire de l'Europe conti-

nentale, et qu'à ce titre, leur développement ne peut qu'obéir à des règles qui leurs sont propres et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques que l'on veut adaptés aux réalités locales, principalement géographiques. L'un des enseignements de la période de programmation qui s'est achevée, c'est que le développement de nos RUP ne saurait se concevoir en dehors de leur environnement régional. C'est donc en développant cette approche que, ce qui est aujourd'hui la périphérie, peut devenir demain le centre, celui d'un espace économique régional autour duquel il serait possible de mettre en place un nouveau cycle de développement.

L'Europe peut bien évidemment accompagner cette démarche et même l'initier résolument pour qu'elle concrétise son intérêt pour les RUP comme pour les objectifs qu'elle poursuit au moyen de ses fonds structurels et ceux du FED. La visite récente au début du mois de mai à La Réunion de la nouvelle commissaire à la politique régionale témoigne de l'intérêt que porte la Commission à nos RUP. Redécouvrir la géographie, donner raison à Fernand Braudel, plonger dans l'évidence sans hésitation et se laisser porter par l'espoir d'un cycle nouveau de développement assis sur l'environnement régional en complément durable du cycle traditionnel historique de la relation avec

*

En 2014 a débuté la nouvelle période de programmation européenne qui courra jusqu'en 2020. C'est le moment où se finalisent les dispositions réglementaires et les outils financiers pour la mettre en œuvre et le temps où sont rendus les derniers arbitrages de programmation en fonction des priorités politiques affichées. Période char-

la métropole. S'il faut maintenir ce lien comme une exigence politique de principe, il ne faut plus en faire une exclusive mais au contraire organiser une réelle complémentarité qui ne pourra être que bénéfique à tous. L'Europe,

en cherchant à mettre en place une coordination qui n'existe pas vraiment entre ses politiques externes et ses politiques internes, entre cet outil puissant qu'est le FED et ceux massifs des fonds structurels, notamment du FEDER, ouvre un vaste champ de possibilités de développement au service d'une zone géographique donnée.

Vieux serpent de mer, inépuisable sujet de colloques savants, la question de la coordination du FED et des fonds structurels, notamment du FEDER, est au cœur de cette ambition. Sujet technique par nature avec une dimension politique par essence, il reste malheureusement encore à la périphérie des préoccupations de celles et ceux qui doivent décider pour demain. Si la Commission européenne et ses principales directions générales concernées se sont laissées convaincre par cette évidence, il faut bien admettre aujourd'hui que le dossier peine faute de trouver des dispositions concrètes d'application dans le magma d'une réglementation complexe et par principe inadaptée à ce type d'évolution.

Si le discours a pu évoluer ces derniers mois et bien intégrer cette démarche, il faut bien reconnaître que l'on a du mal à passer le cap des mots pour rejoindre celui des procédures, des circuits comptables et financiers, de la gouvernance aménagée et de la nouvelle répartition des responsabilités. Bien sûr, on peut toujours continuer à préciser ce que pourrait être la nouvelle procédure à mettre en place, imaginer des expérimentations audacieuses bien encadrées pour définir des choix de politique de développement mais aujourd'hui, il manque l'essentiel, c'est-à-dire l'analyse de l'existant procédural et des principes sur lesquels il s'inscrit d'une part et d'autre part, la définition des nouveaux outils techniques qui vont permettre de faire ce qui a été décidé. La Commission européenne a dif-



fusé à la fin de l'année 2014, une note d'orientation pour le financement de projets communs FED/FEDER pour 2014/2020 qui propose un cadre global. C'est une première étape importante. La France, les RUP et l'AFD sauront-elles

saisir la main tendue et participer à la construction d'un monde nouveau, durablement projeté vers l'avenir ?

Il faut espérer que oui. La France, initiatrice au plan politique de cette idée dispose de tous les moyens pour la faire aboutir, une maîtrise des fonds structurels avec ses RUP, une connaissance du FED avec ses PTOM et une présence dans de nombreuses organisations régionales de coopération : pour une Europe plus juste et mieux en phase avec les réalités du terrain, pour une politique de développement plus en cohérence avec les exigences économiques et les attentes politiques et pour

un développement de nos outre-mer plus adapté à leurs réalités économiques et sociales et à celles qui les environnent. Et aussi parce que la France dispose d'un outil remarquable dont la compétence est mondialement reconnue : l'AFD.

L'AFD, on ne la présente plus. Près de 1.800 employés, plus de 7,8 Md€ de financements octroyés dont plus de 1,5 Md€ pour l'outre-mer, un opérateur qui combine agence de développement et organisme bancaire, c'est le bras armé de la politique de développement et de coopération de la France. En sus de sa compétence reconnue, de son savoir-faire déployé sur tous les continents et de sa remarquable expérience depuis des décennies, l'AFD est aussi une agence qui bénéficie de l'agrément communautaire au sens du règlement du FED. Elle a donc la qualité pour gérer des fonds européens directement ; c'est une opportunité qu'il nous faut absolument saisir.

L'AFD osera-t-elle s'investir dans la gestion coordonnée des fonds européens pour développer la coopération régionale ? Se lancera-t-elle dans cette aventure promet-

teuse qui est bien plus qu'une simple question de gestion comptable de crédits ? Fera-t-elle des propositions concrètes pour rendre possible ce qui ne l'est pas encore mais ne demande qu'à l'être ? On veut l'espérer. D'autant qu'il s'agit surtout d'une question politique qui pose le problème de la coordination et donc de la cohérence des politiques publiques de développement dans une zone géographique donnée. Or nos outre-mer sont par définition, en tant que RUP, les points d'application parfaits de ces évolutions qui concernent tout autant la stratégie de l'Union européenne que leur propre développement. Devant cette évidence, il faut bien relever pour le regretter la timidité, à notre connaissance, de l'AFD qui ne semble pas en avoir bien perçu les enjeux ni pour les politiques de développement ni pour elle-même. Les enjeux de développement sont nombreux, les montants financiers alloués sont considérables et par définition, les projets susceptibles d'être concernés très structurants pour le développement régional. Bref, un remarquable cocktail de circonstances exceptionnelles que l'on retrouve pour la 1ère fois depuis le début de la construction européenne. Laissera-t-on passer cette occasion ?

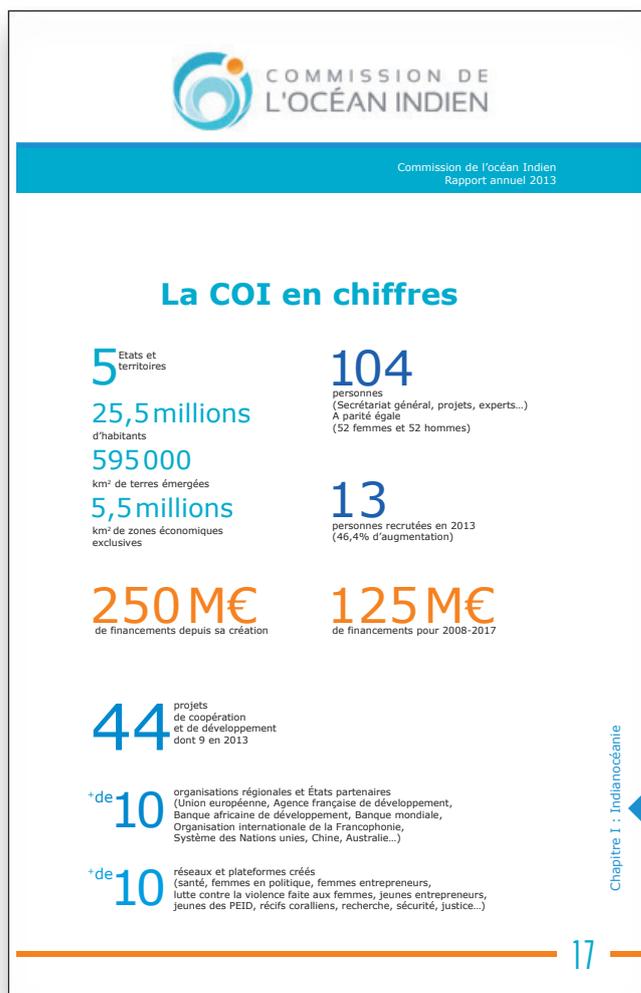
Il ne faut pas ! C'est un impératif d'efficacité et d'efficience des moyens mobilisés mais aussi de la cohérence dans le temps et dans l'espace des actions conduites. Tous les efforts sont aujourd'hui orientés vers ces besoins de cohérence et d'efficacité : ainsi en est-il des actions entreprises dans certains pays africains pour que les Etats de l'Union européenne qui y sont présents coordonnent avec la Commission leurs efforts respectifs en matière de coopération afin d'accentuer un effet de levier ; ainsi en est-il des organisations régionales de coopération où participent les RUP et où la coordination des fonds européens est une exigence pour une meilleure intégration dans leur environnement régional ; ainsi en est-il des politiques de

coopération territoriale européenne que portent les RUP qui imposent désormais de réels projets de coopération régionale et donc une indispensable coordination entre le FED et le FEDER. A ces évidences pourraient s'en ajouter d'autres, notamment un partenariat renforcé des différents bailleurs de fonds, comme la BAD ou la BEI qui peuvent unir leurs efforts. De même, la multiplication des outils financiers innovants avec l'émergence de fonds fiduciaires témoigne de ce besoin de mixité de fonds aux origines très diverses et cette nécessité de mettre en place une nouvelle souplesse dans leur mobilisation au service de projets de plus en plus complexes.

L'agrément communautaire de l'AFD est en cours de renouvellement en cette année 2015 et des équipes de la Commission européenne examinent les procédures mises en œuvre par l'AFD afin de les valider. C'est une occasion inespérée pour échanger avec la Commission pour ajuster ses procédures aux contraintes du financement des projets FED/FEDER et de solliciter l'agrément d'aménagements ponctuels dans un intérêt mutuel partagé par l'Agence, la Commission et les bénéficiaires des projets. Et si l'on faisait preuve d'un peu d'audace et de beaucoup d'initiative ? C'est une perspective à portée de

l'AFD dont l'expertise n'est plus à démontrer.

Espérons alors que l'AFD saura saisir cette exceptionnelle opportunité pour inscrire une nouvelle page de notre politique de développement et faire en sorte que les pays bénéficiaires de la Caraïbe et de l'océan indien et nos outre-mer soient au cœur de ces orientations majeures. Leur complexité impose que l'on prenne le temps nécessaire pour que tous les aspects techniques soient traités, pour avoir un temps d'avance pour être prêts le moment venu. Et ce moment est venu, alors allons-y !





Lu dans la presse et dans les revues

A PROPOS DU TERRORISME

Le Monde diplomatique, dans sa livraison de décembre 2015 consacre, présenté par Serge Halimi sous le titre « L'art de la guerre imbécile », un important dossier sur l'engrenage de la terreur dans la guerre que les occidentaux et une partie des musulmans livrent contre L'Organisation de l'Etat Islamique (OEI). Pour faire écho à ce dossier très complet AROM a demandé à un de ses correspondants ses réflexions actualisées sur les problèmes de terrorisme qu'il a eu l'occasion de connaître au cours de sa carrière.

DÉCEMBRE 2015 – LE MONDE *diplomatique*

18



Experts en treillis

Anciens des groupes d'élite, des services secrets ou des forces armées, un nouveau bataillon d'experts envahit les médias : les spécialistes du terrorisme.

Une forme de violence qui a toujours existé.

Comme la drogue, le terrorisme a toujours existé et existera toujours. Les Nations Unies quelles que soient leurs instances, ne se sont jamais

accordées sur une définition. Si, tout au long de l'Histoire, il est apparu comme une violation de l'ordre établi par le pouvoir ou l'Etat et, dans la théorie militaire, un conflit asymétrique ou une réponse du faible au fort, son succès a tenu au fait qu'il l'a souvent emporté, individuellement ou collectivement, notamment dans les guerres d'indépendance ou de décolonisation qui nous ont le plus récemment marqués. Les raisons invoquées ont été souvent les mêmes, religieuses, idéologiques ou de profit, rejoignant aujourd'hui, chez nous, le crime organisé.

La plupart des Nations, en se construisant, ont connu le terrorisme, révolutionnaire ou libérateur. Lorsqu'ils ont connu le succès, les terroristes devenus résistants, se sont vus honorés, parfois même par ceux qui les ont combattus. Cet avatar de la guerre, qui est longtemps resté secret, a commencé à prendre de l'importance lorsque les opinions publiques ont joué un rôle prépondérant dans la formation ou la défense des royaumes ou des Etats. Les espions se situaient dans la même eau et, comme les terroristes, s'ils étaient pris, ils étaient le plus souvent fusillés. Ces pratiques, non reconnues dans le droit de la guerre, donnaient lieu à des tractations ultérieures infinies. Elles existent toujours. Chaque camp a ses otages ou des intérêts qui en tiennent lieu.

La mondialisation médiatique lui ouvre de nouveaux champs.

La mondialisation des communications en temps réel, non seulement entre les Etats mais entre les individus avec ce que l'on appelle si improprement aujourd'hui les réseaux sociaux, donne au terrorisme une

nouvelle dimension qui fait que son auteur, surtout s'il est confiné à son milieu et affronte des forces constituées étrangères, a toutes chances d'avoir un coup d'avance. Si, de plus, dans les réponses à des attentats comme ceux de septembre 2001, on se trompe de terrain et d'adversaire, on comprend combien peuvent être désemparés les pays et les gouvernements qui ont fait de la lutte contre le terrorisme l'objectif principal de leur politique étrangère, voire une véritable croisade.

La position de faiblesse des démocraties.

L'affichage de leurs moyens de lutte et de la manière dont ils les emploient, dont les dirigeants de nos démocraties ont pris l'habitude de se prévaloir pour rassurer leurs opinions publiques, ne peut que faire le jeu des groupes hostiles. A plus forte raison lorsque leur idéologie ou leur religion pousse ceux-ci au martyr. Cette publicité favorise la dérive sécuritaire de nos Institutions. Jointe au principe de précaution invoqué à tout bout de champ, cette attitude en apparence rassurante, encourage la frilosité de nos sociétés dans toutes leurs classes d'âge.

Pourrait-il en être autrement pour l'Etat français alors que sa capacité de riposte reste limitée et que le matériel dit sécuritaire est devenu une composante importante de ses exportations d'armement ? Pour résoudre cette quadrature d'un cercle bien vicieux, le pape François, qui comme son prédécesseur, Jean-Paul II a l'avantage d'en appeler directement à Dieu, montre l'exemple et invite ses fidèles à témoigner, sans crainte ni ostentation, de leur foi. Plus difficile pour un Etat laïque !

Quelle conduite adopter ?

Je me souviens d'un Président latino-américain, ulcéré lorsque sous la pression « d'amnesty international », j'avais dû, « d'ordre de mon gouvernement », lui faire quelques remarques peu amènes sur la manière dont étaient traités certains prisonniers, des intellectuels, c'est vrai. Ce n'était pas Alep, la paix est à peu près revenue, trente ans après, mais je me suis longtemps demandé, ce que j'aurais fait si j'avais été à sa place, moi qui, doté d'une voiture blindée, m'efforçais simplement de garder un « profil bas » pour éviter de devenir une cible.

L'assassinat de l'équipe dirigeante de Charlie-hebdo, après celui l'année dernière de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, même s'ils ont été compensés dans l'opinion par la libération de tous nos otages, ne doivent pas nous dispenser de nous interroger sur le bien-fondé de notre politique d'intervention face au terrorisme, et singulièrement celui de Daesh, constitué en véritable force conventionnelle, et qui vient à sa manière de marquer des points.

La belle unanimité républicaine qui s'est manifestée dans la condamnation de cette barbarie, a été d'autant plus forte que le gouvernement du Président Hollande n'a fait que suivre, notamment en Syrie et en Lybie, la politique initiée sous l'égide de George Bush par le Président Sarkozy. Cette façade consensuelle ne doit pas nous empêcher de réfléchir aujourd'hui à la façon de mieux limiter les dégâts du redoutable guépier dans lequel nous nous sommes fourrés au Moyen-Orient.

De Charlie au 13 novembre, un impossible répit.

L'élément nouveau dans l'attentat contre « Charlie », commis sur notre sol par des Français, tenait au fait qu'il



relevait de raisons de politique extérieure. Son montage et sa violence rappelaient, ceux de l'OAS, du GIA ou de l'Irlande du Nord. Il semblait répondre à l'utilisation plus fréquente de drones de la part de la coalition, pour éliminer, comme le font avec beaucoup de maîtrise les Israéliens, leurs adversaires les plus irréductibles. Jusqu'où une telle escalade pourra-t-elle aller ?

L'émotion une fois passée, et son ressenti était d'autant plus fort qu'il s'agissait de personnalités exceptionnelles, la tendance naturelle devait être de renforcer la vigilance, voire la répression, objectif de nature politique généralement recherché par les terroristes.

Le problème le plus difficile à résoudre pour la France est celui de trouver un équilibre entre sa laïcité et la liberté de sa culture judéo-chrétienne de plus en plus individualiste face à des communautés nationales ou étrangères, souvent plus pauvres

et moins éduquées, adeptes d'autres religions, qu'il est de plus en plus difficile de faire coexister. La multiplication des lois dites sociétales comme le mariage pour tous ou la liberté d'expression portée à son paroxysme et allant jusqu'à l'insulte, ne peuvent qu'attiser le caractère déjà par nature conflictuel et indiscipliné de nos compatriotes.

Une sortie de nos problèmes de violence aurait dû être l'Europe puisqu'aussi bien, compte tenu de la pression démographique du sud, tous les pays de l'Union sont ou seront logés à la même enseigne. La marche républicaine silencieuse du 11 janvier aurait été à la hauteur de la mémoire de ceux qu'elle voulait honorer si elle avait contribué à ramener la paix, le seul mot qui, hélas, dans des discours très enflammés, n'ait été que peu ou pas prononcé.

Les nouveaux conflits est-ouest et moyen-orientaux et leurs conséquences en Europe.

La crise de l'Ukraine est apparue comme une nouvelle source de tension entre l'est et l'ouest comme aux pires moments de la guerre froide, avec le risque supplémentaire pour les deux coalitions qui ne se sont jamais affrontées que sur des théâtres tiers, de devoir en découdre directement entre elles. Il aura fallu toute l'autorité d'Angela Merkel et de François Hollande pour parvenir à un accord avec un Vladimir Poutine fidèle à la tradition impériale des anciens tsars. L'incapacité des « occidentaux » à évaluer leurs adversaires selon des critères autres que ceux hérités de la guerre froide aura été une fois de plus manifeste.

Le « triomphe » de Netanyahu (Le Monde), la poussée des populismes de droite comme de gauche dans les élections européennes, l'impatience souvent violente de la jeunesse méditerranéenne, les guerres de religion entre arabes dans lesquelles nous avons cru devoir prendre parti, sont autant de raisons qui renforcent le risque d'embrassement du Moyen Orient. Jamais sans doute, depuis 1938, avec une telle accumulation d'armes, n'avons-nous jamais été aussi près d'une nouvelle conflagration mondiale.

La nouvelle explosion de violence contre la France et l'état d'urgence.

La violence des attentats perpétrés par Daech le 13 novembre et le nombre considérable de victimes qu'ils ont entraîné illustre un nouvel aspect encore plus difficile que les précédents à élucider du terrorisme qui nous vise puisque, telle une guerre civile, il a maintenant pour origine notre propre société. Si l'on doit se féliciter de la vitesse et de la capacité de réaction de nos services de secours et de la mobilisation de nos dirigeants pour instaurer l'état d'urgence, ce dramatique épisode illustre aussi, l'émotion passée, la faillite de la coordination européenne en matière de police et de sécurité. Les accords de Schengen n'ont jamais donné lieu à une véritable coopération entre les signataires plus soucieux de montrer ou de vendre leurs savoir-faire nationaux et de « faire du chiffre » que d'échanger du renseignement. Comme l'écrivait Alain Lamassoure dans une chronique récente, l'UE souffre du syndrome du chacun pour soi.

La France qui abrite d'importants groupes de jeunes désœuvrés, en perte de repères et en butte à une société qu'ils rejettent, ne pouvait qu'être davantage visée que les autres pays par cette nouvelle forme de violence. Dans la mesure où elle



médières, mais surtout en ne répondant plus aux exigences de gestion rapide d'un Etat moderne. D'où l'impossibilité de réaliser les fameuses réformes de structure attendues de Bruxelles et des partis devenus clients largement démonétisés aux yeux d'une majorité de compatriotes.

Le Président et le gouvernement socialistes qui nous dirigent n'ont actuellement ni la possibilité, ni sans doute la volonté, de résoudre au fond un ensemble de conflits extérieurs hérités de la majorité précédente. Les sondages favorables à un Président de la République chef de guerre lui donnent raison. Ainsi la France « mère des Arts, des Armes et des Lois »

mène la croisade contre Daesh elle ne peut être, en Europe, qu'une cible privilégiée. Sa place de membre permanent du Conseil de sécurité et son activisme diplomatique ne peuvent que renforcer l'impact médiatique attendu par l'adversaire. Faute de pouvoir entamer une négociation avec des affidés de Daech par lesquels il faudra bien un jour passer, force est d'essayer de réduire cet hydre que nous cernons mal, même si une volumineuse documentation a déjà été réunie à son sujet.

Le problème de l'immigration clandestine massive des pays du Sud et du Moyen-Orient place l'Europe en général et la France en particulier face aux contradictions de son histoire, de sa période coloniale notamment, et de sa société. Notre système politique, s'il répond au tempérament des Français en équilibrant le jeu des partis par l'élection du Président au suffrage universel direct, a atteint ses limites, non seulement en taux de participation aux élections inter-

garde-t-elle son rang, au gré de politiques politiciennes et de jeux électoraux qui font partie de sa tradition.

Avons-nous d'autres choix de politique étrangère ? Peut-être en nous rapprochant encore davantage de l'Allemagne dont la lutte contre le terrorisme et l'économie florissante ne sont pas obérées par un engagement militaire aussi important que le nôtre. Pourrait-on, le moment venu, avec Madame Merkel et un Président Obama en fin de mandat, essayer davantage de calmer la violence et rechercher la Paix ? Le retour aux Nations-Unies, dont l'action des médiateurs a trop souvent été entravée par des intérêts partisans pourra-t-il être conforté par une résolution votée enfin à l'unanimité sur la Syrie ? Après le succès de la COP 21, une telle démarche d'apaisement pourrait être, chez nous, la grande ambition d'un prochain quinquennat.

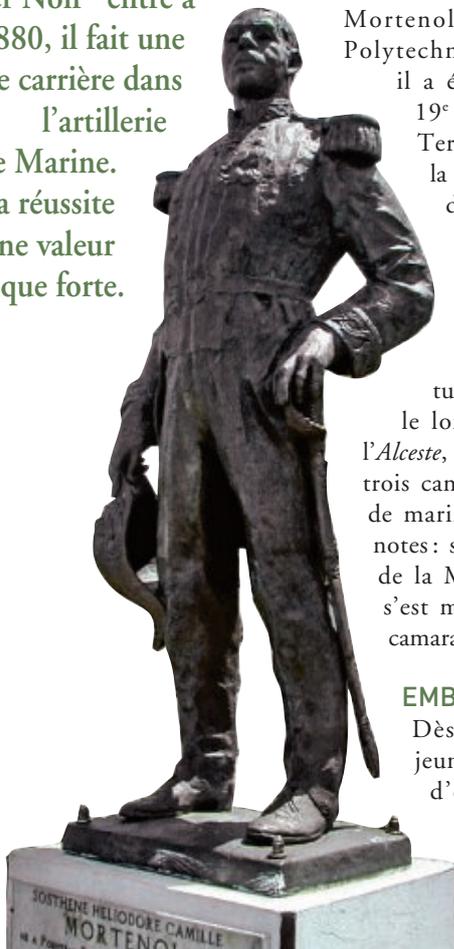
Bernard Laffitte

ALAIN PIERRET *ancien ambassadeur*

SOSTHÈNE MORTENOL (1880) FILS D'ESCLAVE, MARIN ET ARTILLEUR

Fils d'un maître-voilier, esclave affranchi au temps de Schoelcher, et d'une couturière, Sosthène Héliodore Camille Mortenol naît à Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe en 1859.

Premier Noir¹ entré à l'X en 1880, il fait une brillante carrière dans l'artillerie de Marine. Sa réussite a une valeur symbolique forte.



LE SUPÉRIEUR des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel au collège de Pointe-à-Pitre avait remarqué le jeune Sosthène et poussé sa famille à solliciter une bourse pour lui permettre d'aller terminer ses études à Bordeaux. Reçu troisième à Saint-Cyr, Mortenol préfère Polytechnique où il a été admis 19^e sur 210.

Terminant à la 18^e place, il choisit de servir dans la Marine. Appel de la mer qu'il voyait quotidiennement, reconnaissance pour son père qui lui avait accordé son plein soutien ? À sa sortie de l'École, il effectue une croisière d'instruction le long des côtes africaines sur l'*Alceste*, la *Jeanne* de l'époque. Avec trois camarades il choisit l'artillerie de marine, obtenant les meilleures notes: selon l'amiral major général de la Marine à Brest, « Mortenol s'est montré bien supérieur à ses camarades sous tous les rapports ».

EMBARQUEMENTS

Dès lors commence pour le jeune officier une longue série d'embarquements, d'abord sur le cuirassé *Duperré* en Méditerranée, puis à Madagascar sur l'avis *Bisson* pendant la campagne menée par Gallieni.

Revenu en Méditerranée sur une canonnière, nommé sur les côtes africaines, il retrouve à Libreville l'*Alceste* qui achève son existence bien remplie comme ponton-hôpital. Fatigué par ce séjour, il revoit la

Guadeloupe en congé de convalescence; ce sera sa dernière visite dans son île natale. Il rejoint ensuite l'école des torpilles hébergée à Toulon sur l'*Algésiras*, puis Cherbourg où il exerce son premier

commandement, le torpilleur *Dehorter*, Toulon de nouveau, Brest comme officier d'artillerie du *Jemmapes*.

Mortenol est renvoyé à Madagascar. En 1900, après un nouveau retour en Méditerranée où il commande cette fois un groupe de torpilleurs, on le trouve au Gabon où il dirige la station locale à bord de l'*Alcyon*. Il reçoit les remerciements de l'Espagne et la médaille de la couronne de Prusse pour avoir porté assistance à des navires en difficulté.

DÉCEPTIONS

Entre-temps, il a épousé une fille de la Guyane, veuve d'un professeur de mathématiques. Le couple n'a pas d'enfant et sa femme disparaît après dix ans de mariage. En 1903, il renouvelle sa demande d'admission à l'École supérieure de Marine, qui aurait pu lui valoir les étoiles d'amiral. Candidat numéro 1 sur 5 du préfet maritime de Brest, avec une appréciation particulièrement élogieuse, il n'est cependant pas retenu par son ministère. Couleur de peau, affaire des fiches ?

« *Mortenol s'est montré bien supérieur à ses camarades sous tous les rapports* »

Capitaine de frégate, Mortenol rejoint à deux reprises l'escadre d'Indochine, d'abord comme second du cuirassé *Redoutable* au moment du désastre infligé à Tsushima par les Japonais à la marine russe, ensuite en qualité de commandant d'une flottille de torpilleurs sur les côtes indochinoises.

RETOUR EN FRANCE

À son retour en France, il est promu officier de la Légion d'honneur, capitaine de vaisseau. Nommé à la tête des services maritimes de la défense à Brest, il est également chargé du désarmement du cuirassé *Carnot*. Tâche peu exaltante alors que la Grande Guerre vient de commencer. Il cherche à s'employer de façon vraiment utile à son pays, d'autant que l'approche de la retraite lui interdit désormais de brüger le commandement d'un grand cuirassé.

À LA TÊTE DE LA DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE DE PARIS

Dirigeant la défense aérienne de la capitale, le capitaine de vaisseau Prère meurt de maladie. Mortenol se porte candidat. Son nom n'est pas inconnu du général Gallieni, gouverneur militaire de Paris, qui l'a rencontré à Madagascar et donne son accord. En juillet 1915, il prend ses fonctions au lycée Victor-Duruy où siège Gallieni. Comme le rapporte ce jour-là dans son agenda le chef du 3^e bureau-Opérations, « c'est un nègre. On est plutôt surpris de voir ce Noir pourvu de cinq galons et officier de la Légion d'honneur ; il paraît qu'il est très

intelligent ; c'est un ancien polytechnicien. »

Le 7 mars 1917, Mortenol est atteint par la limite de son grade. À la tête du GMP et très satisfait de ses services, Maunoury (1867) demande à le conserver. Ministre de la Guerre et bientôt président du Conseil, Paul Painlevé² « approuve cette proposition ».

RENFORCER LES MOYENS DE DÉFENSE

Lorsqu'il prend ses fonctions, Paris est soumis à des bombardements aériens répétés des fameux Zeppelin, puis par une aviation allemande – *Taube*, *Aviatik* – longtemps supérieure à la nôtre.

Mortenol ne peut que constater de sérieuses lacunes matérielles. Les

canons anti-aériens sont des 75 qui ne peuvent se redresser qu'à 45 degrés. Rapidement, il s'emploie à améliorer le fonctionnement de son service, à moderniser et à augmenter les moyens dont il dispose. On a installé un modèle expérimental, capable de se redresser à la verticale ; d'autres suivront. Les postes de recherche aérienne ne disposent alors que d'un seul projecteur, de puissance réduite. Mortenol en obtient plusieurs, transférés d'autres secteurs ; plus tard, leur puissance éclairante est renforcée. De même, les transmissions se voient considérablement améliorées, doublées par des lignes de secours.

À l'armistice, Mortenol commande à 10 000 hommes, dispose de 65 projecteurs de grand diamètre, de près de 200 canons réellement adaptés au

combat anti-aérien – contre 10 au début de la guerre.

MIEUX QU'UN EXEMPLE, UN MODÈLE

Mis à la retraite, Mortenol est promu commandeur de la Légion d'honneur le 16 octobre 1920. Résidant à Paris, il s'engage dans l'association France-Colonies et s'occupe activement du bien-être de ses compatriotes guadeloupéens, en particulier des marins pêcheurs. Il meurt en décembre 1930.

Si une démarche pour le faire entrer au Panthéon en 1937 est restée sans suite, quelques témoignages demeurent : une rue à Paris inaugurée en 1985 par Jacques Chirac ; une statue à Pointe-à-Pitre dévoilée en 1995 ; à Hendaye, une vedette de la Société nationale de sauvetage en mer porte son nom. Comme l'a écrit Jean-Claude Degras³ : « La réussite de Mortenol a une portée symbolique incontestable dans l'inconscient collectif. Ses compatriotes l'ont perçu comme le premier à avoir rompu avec le cercle infernal de l'inégalité et du racisme. » Le même auteur rappelle qu'en décembre 1950, le Guyanais Gaston Monnerville, lui-même descendant d'esclave devenu président du Conseil de la République, attestait que « Mortenol [était] un admirable exemple. Mieux, un modèle. » ■

1. Sur le registre du concours de 1880 figure la mention : « Marques apparentes : noir » (le mot « mulâtre » a été rayé). Mais, avant lui, un autre Antillais, Périnon (1832), était entré à l'X. Il a joué un rôle majeur dans les épisodes d'abolition de l'esclavage en 1848. Cette fois, le registre du concours ne mentionne pas sa couleur de peau, mais sa condition de métis fils d'affranchi est bien connue.

2. Il fut professeur à l'X.

3. *Camille Mortenol, le capitaine des vents*, 2008.

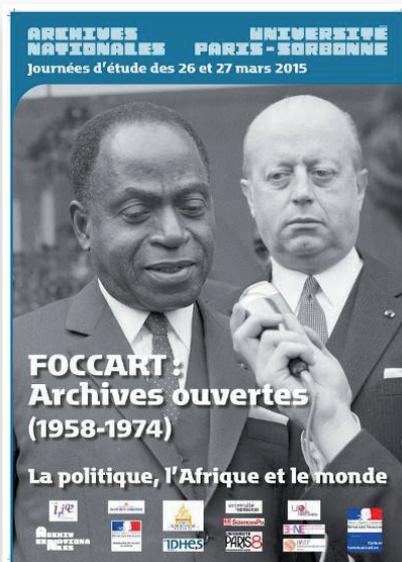


Lu chez le libraire

FOCCART **Archives du secrétariat** **général des Affaires** **africaines et malgaches** **et de la Communauté**

Répertoire numérique
détaillé établi par Pascal
Geneste et Jean-Pierre Bat

éd. Archives nationales
2015



Les Archives nationales viennent de publier un très beau livre qui présente un répertoire détaillé des archives du Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches entre 1958 et 1974.

Cet ouvrage de qualité, agrémenté de commentaires nourris et d'une intéressante et abondante iconographie est le résultat du travail d'analyse et de compilation mené

par Jean-Pierre Bat, chargé d'études documentaires et responsable du « Fonds Foccart ». On se souvient que l'auteur avait déjà publié chez Gallimard, en 2013, un livre très remarqué « le syndrome Foccart ».

A travers cet inventaire exhaustif des pièces d'archives, pour la plupart scrupuleusement déposées par Jacques Foccart lui-même au moment où il quittait ses fonctions, c'est le socle du patrimoine archivistique de la Ve République qui est rendu public. Il s'avère être une source exceptionnelle d'informations sur toute la période des présidences de Gaulle et Pompidou. Outre les papiers Foccart ou « Fonds Scribe » sont également répertoriées les archives de l'Elysée concernant les affaires politiques, les affaires économiques et financières, la Coopération et les Départements et Territoires d'Outre-Mer. Un dictionnaire biographique et prosopographique le complète.

Il s'agit donc d'un ensemble unique qui touche à la fois l'Histoire de la France, celle de l'Afrique et enfin celle de l'Outre-Mer.

Interrogé il y a une vingtaine d'années par Philippe Gaillard pour la rédaction de ses Mémoires, Jacques Foccart n'avait-il pas dit « les archives répondront un jour à vos questions ». Eh bien, c'est maintenant chose faite !

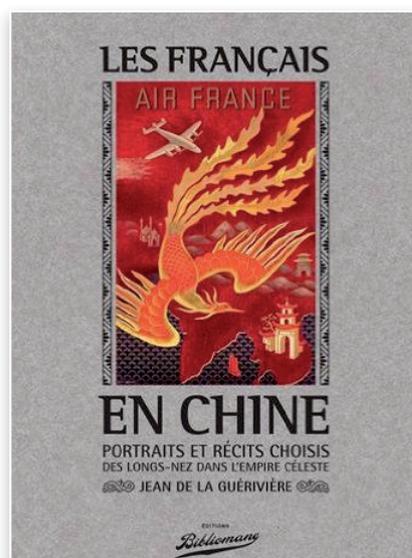
Ce répertoire, luxueusement présenté, est incontestablement appelé à servir de référence pour tous les chercheurs français et africains qui travailleront sur la relation franco-africaine au cours de cette période si riche d'événements et d'évolutions.

Jean-Marc Simon

Les Français **en Chine**

Portraits et récits choisis
des longs-nez dans l'Empire
céleste.

Jean de la Guérevière
Editions Bibliomane



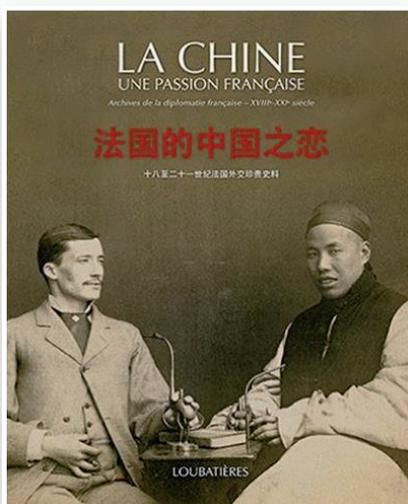
La Chine, ses mystères, la fascination qu'elle suscite, est au cœur de l'actualité aujourd'hui et a fêté, l'année dernière, ses 50 ans de relations diplomatiques avec la France. Sous la forme d'un cabinet de rencontres et de curiosités, Les Français en Chine relate sur plusieurs siècles les aventures de nos compatriotes en Chine et leur passion pour ce grand pays plein de surprises. Des jésuites aux multinationales, des concessions à l'opium « fédérateur » en passant par les nombreux explorateurs à la recherche de sensations fortes ou encore les impressions des reporters sur

le terrain, découvrez dans ces Morceaux et récits choisis la Chine sous un autre visage. Jean de La Guérvivière offre ici, de sa plume vive et spirituelle, de nombreux portraits de personnages marquants et des facettes inédites ou insolites du lien franco-chinois. Glissez dans les pas des sinisants ou sinophiles tels Paul Claudel, Simon Leys, Victor Segalen, Zinovi Pechkoff ou encore André Malraux et revivez de l'intérieur l'Histoire, et les petites histoires, de cet étonnant « Eldorado » oriental, qui n'a de cesse de nous surprendre. Les Français en Chine, loin d'être une intégrale historique sur le passage des « longs nez » chez les Célestes, est avant tout un voyage stimulant richement illustré, tout en anecdotes distrayantes et documentées.

Raymond Césaire

LA CHINE : une passion française archives de la diplomatie française, XVIII^e-XXI^e siècle

Textes et documents réunis par Isabelle Nathan-Ebrard éd. Loubatières, 2014



Composé de textes et documents réunis par Mme Isabelle Nathan-Ebrard, conservateur général du patrimoine aux Archives du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, cet ouvrage collectif offre une couverture vierge de tout nom d'auteur. En effet, il résulte du choix personnel des vingt-cinq contributeurs qui ont puisé dans le riche fonds du Centre des Archives diplomatiques installé à La Courneuve en 2009, après son départ du Quai d'Orsay.

Plutôt que de viser une impossible exhaustivité, du XVIII^e siècle à nos jours, chacun a oeuvré en fonction de ses goûts et curiosités, et c'est ce qui fait l'originalité de l'entreprise. On retiendra, par exemple, les pages relatives aux sceaux officiels et cartes de visite; ou bien celles consacrées à la genèse du « Traité d'amitié, de commerce et de navigation » signé le 24 octobre 1844. Les Archives conservent non seulement l'original du document... mais aussi son instrument de ratification signé par Louis-Philippe, au Palais des Tuileries le 29 mars 1845 (et non 1945, comme indiqué en légende, seule coquille relevée dans ce travail rigoureux). Pour faire le poids face au maître de l'empire du Milieu, le roi est réputé « empereur des Français » au début de ce document qu'orne un sceau pendant de cire jaune, frappé d'un coq représentant ledit peuple. En bonne logique un tel instrument de ratification aurait dû rester chez la partie chinoise, à laquelle il était destiné. Selon Mme Nathan-Ebrard, il a pu être rapporté en France après le sac du Palais d'été.

Le traité de 1844 avait été négocié avec le concours actif de l'interprète Joseph Marie Callery, défroqué des Missions étrangères de Paris, en concubinage à Macao avec une jeune Française qu'il avait connue à Paris. Ce « passeur de mondes » fait l'objet d'une contribution entière. En effet, une des originalités de cet ouvrage

est la mise en valeur des interprètes, ces grands oubliés de notre histoire diplomatique. D'autres « figures » de l'interprétariat apparaissent au fil de pages érudites et alertes.

Le bâtiment ultramoderne de La Courneuve est l'oeuvre de l'architecte Henri Gaudin, auteur de la rénovation du Musée Guimet, ce en quoi on peut voir un symbole. Il a vocation à conserver les archives officielles du ministère et aussi les archives personnelles à lui confiées par des diplomates en activité ou par leurs descendants. Une des contributrices, Mme Françoise Aujoque, est chargée du traitement des papiers et du classement des documents privés de plusieurs personnages hauts en couleur qui revivent dans ce livre. Ainsi apparaît, sous la plume de Christian Ramage, ancien consul à Hong Kong, l'étonnant André Travert.

Après une jeunesse passée dans la Résistance, Travert réussit le concours de secrétaire d'Extrême-Orient en 1945. Commença alors une carrière marquée par une nette préférence pour l'Asie en général et Hong Kong en particulier. Marié à une Chinoise et amateur de théâtre traditionnel, il n'avait pas peur de se produire avec elle en costume de l'opéra de Pékin. Tout comme, de par sa petite taille, ses talents de cavalier et la tradition hippique des Britanniques, il était, écrit son biographe, « un jockey amateur qui gagnait souvent des courses organisées à l'hippodrome de l'île de Hong Kong ». Une photo, reproduite dans le livre, immortalise une de ses victoires. Outre les archives classées, des contributeurs ont puisé dans la riche bibliothèque du ministère : quelque 450.000 volumes, parfois très anciens. Ainsi le lecteur découvre-t-il un étonnant produit de l'édition parisienne du Premier Empire : la collection d'ouvrages illustrés due à Jean-Baptiste Breton, dit Breton de La Martinière, sténographe parlementaire, traducteur, et rassembleur de la documentation sur la Chine

disponible à l'époque pour publier, en 1811, un bonheur de bibliophile intitulé *La Chine en miniature*. De par la diversité et la richesse de ses apports rédactionnels, l'ouvrage des éditions Loubatières, intelligemment illustré, est beaucoup plus qu'un « beau-livre » au sens habituel du mot.

Jean de La Guérivière

La Chine sur la scène française au XIXe siècle

Shih-Lung Lo
éd. Presses universitaires
de Rennes, 2015



Une actualité tragique confère un surcroît d'intérêt au savant ouvrage de M. Shih-Lung Lo, docteur en études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle. En effet, celui-ci consacre plusieurs pages à « Ba-ta-clan », une « chinoiserie » en un acte de Ludovic Halévy et de Jacques Offenbach, qui fut jouée fin 1855 aux Bouffes Parisiens et remporta un tel succès qu'elle donna ensuite son nom à une nouvelle salle parisienne de spectacles, celledu boulevard Voltaire où a eu lieu la tuerie du 13 novembre 2015...

Depuis, *L'Orphelin de la Chine*, tragédie de Voltaire donnée à la Comédie-Française en 1755, jusqu'à *Partage de Midi* où Claudel situe ses personnages dans une demeure entourée par les cris des Boxers et la canonnade des Occidentaux, la Chine a beaucoup occupé la scène française, pas toujours avec des oeuvres très relevées. M. Shih-Lung en fait l'inventaire et l'analyse pendant une période, le XIXe siècle, où cette production fut inspirée, avec des bonheurs divers, par une riche actualité : guerres de l'Opium ; conquête du Tonkin passant du statut de protectorat chinois à celui de protectorat français ; prise de Pékin par notre corps expéditionnaire ; guerre des Boxers. L'intérêt de son livre réside notamment dans la relation qu'il établit entre la grande Histoire et des oeuvres mineures ou, en tout cas, oubliées, sauf des spécialistes. Des tableaux chronologiques font l'inventaire précis de ce théâtre (auteur, titre, lieu, date) en face de l'actualité « côté France et Europe » et « côté Chine et ses environs ». Juxtaposition souvent frappante en raison du contraste entre la gravité des événements et la légèreté du répertoire.

Avec une méritoire conscience professionnelle, M. Shih-Lung retrace la genèse et résume le contenu de parodies, de pastiches, de bouffonneries sous prétexte d'« études de moeurs ». Il étudie des « personnages » caricaturaux affublés de noms aussi subtils que Ka-Ka-O, Ko-Ko-Ri-Co, Fou-Yo-Po par des « dramaturges » ou des librettistes momentanément populaires sans s'être beaucoup fatigués au travail. Il explique que l'opéra-bouffe *Fleur-de-thé*, des librettistes Alfred Duru et Henri Chivot, qui remporta un certain succès au théâtre de l'Athénée en 1868, doit son titre à un calembour, *Fleur-de-thé* évoquant le verbe « flirter ».

Quelques noms, quelques titres disent encore quelque chose au profane ; M. Shih-Lung met son érudition au service de tous pour mieux gou-

ter diverses curiosités historiques. On savait Théophile Gautier critique dramatique à ses heures. M. Shih-Lung est allé chercher ses jugements sur les spectacles « chinois » dans le journal *La Presse* des années 1850. Ainsi apprend-t-on que l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*, tout sinophile qu'il se proclamât, tenait la musique des Célestes, du moins celle servie aux Parisiens à grand renfort de cymbales, pour « un raout de chat au bord d'un toit ». L'illustre Eugène Labiche tâta du genre avec *Le Voyage en Chine* donné à l'Opéra-Comique en 1865 et jouant manifestement sur le succès du *Voyage de M. Perrichon* cinq ans plus tôt. Cette comédie est accompagnée par un air « En Chine » qui fit fureur. Il évoque à la fois la barbarie des Célestes (« sans raison, sans motif connu/ un matin, vous serez pendu ») et leur « nourriture succulente », à base de sauterelles et de requin, sur fond de clochettes et de magots en mouvement. Labiche s'était déjà distingué en rédigeant les paroles d'une revue intitulée *En avant les Chinois !* donnée au Palais-Royal en 1858. On y voyait une Chine en proie à la guerre civile, derrière une Grande Muraille qui s'écroulait dès le premier tableau, afin de mieux permettre l'ouverture du pays à la technologie et aux moeurs françaises, nos soldats n'ayant pas été effrayés par la « grande chenille verte », c'est-à-dire un dragon du meilleur effet sur scène.

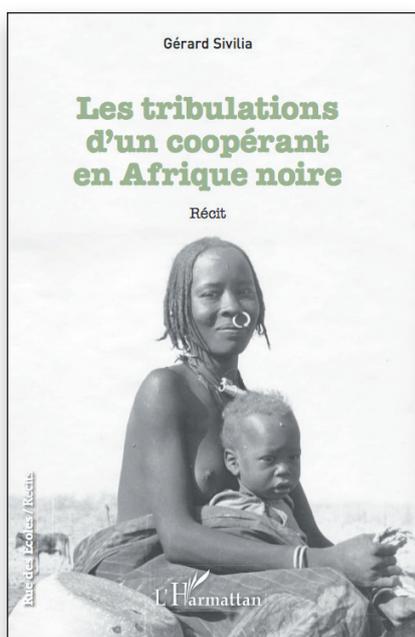
De tout un répertoire gentiment raciste, émerge l'opéra historique *Tai-Tsoug* qu'Émile Guimet, le fondateur du célèbre musée d'art asiatique, monta en 1894 au Grand Théâtre de Marseille. Sur un livret du journaliste Ernest d'Hervilly, l'intrigue se développe autour du général Tong-Chéou, sous Taizong, deuxième empereur de la dynastie des Tang (618-907). Le bon public marseillais fut quelque peu déconcerté, tout comme la critique. Constat de M. Shih-Lung : « Si la presse utilise le terme subtilement péjoratif de "musée en action" pour

désigner la représentation de Tâï-Tsoug, ce terme suggère néanmoins une scène remarquable en termes de somptuosité de décors et de rigoureuse exactitude des costumes ». Conservées au Musée Guimet, les photographies de la représentation en témoignent toujours. « Ba-ta-clan », la parodie d'Halévy et Offenbach, quant à elle, a pour prétexte les démêlés de deux Français avec un souverain chinois lourdement baptisé Fé-ni-han. « Étymologiquement, écrit M. Shih-Lung, s'inspirant d'un dictionnaire historique de la langue française, le mot "bataclan" est formé par une onomatopée imitant le bruit d'objets qui tombent. » On ne peut s'empêcher de penser aux corps qui viennent de s'écrouler.

Jean de La Guérivière

Les tribulations d'un coopérant en Afrique noire

*Gérard Sivilia
l'Harmattan*



Gérard Sivilia, ingénieur agronome de l'Institut agronomique de Paris (1962) et ingénieur du Génie rural des Eaux et des Forêts, consacre toute sa carrière à la coopération technique en alternant les postes en Afrique subsaharienne et à Paris, au Ministère chargé de la Coopération.

Après un service militaire comme officier (1967-1968), il rejoint le Cameroun pour diriger le service du Génie rural du Nord-Cameroun. Il est ensuite affecté au Tchad, lors de la grande sécheresse du Sahel, où il crée le service de l'hydraulique rurale (1971-1977).

Une année parisienne de formation en économie du développement au Centre de perfectionnement de la Coopération économique et technique le prépare à ses postes suivants, au Sénégal, de conseiller du ministre du Plan puis de conseiller du ministre de l'hydraulique. Affecté en 1986 au ministère de la Coopération, il dirige le bureau de l'hydraulique et le transforme en bureau de l'Environnement et des Ressources naturelles. Il participe à la décennie internationale de l'eau potable et à la préparation du sommet mondial de l'environnement de Rio. Il est ensuite nommé sous-directeur de l'informatique du ministère de la Coopération avant d'occuper le poste de conseiller au cabinet du ministre de la Coopération (1993-1994).

Après un nouveau séjour africain de huit ans en qualité de chef de mission de coopération au Mozambique puis en Angola, il est affecté au ministère de l'Agriculture. Ingénieur général au conseil général du Génie rural des Eaux et des Forêts, il occupe la fonction d'inspecteur général de la coopération technique.

En s'appuyant sur son parcours personnel au Cameroun, au Tchad et au Sénégal, l'auteur apporte un témoignage vivant qui la coopération naissante qui a ouvert des rela-

tions nouvelles entre la France et les jeunes Etats.

Il évoque les importantes responsabilités qui étaient confiées aux coopérants dans les années 1960-1980 et raconte comment les responsables politiques et jeunes cadres percevaient les nouveaux venus.

Immergé dans la société africaine, il pimente son récit d'anecdotes sur la sagesse profonde de populations démunies, vivant dans un environnement précaire. Il décrit aussi le difficile mariage de la tradition et de la technique.

Le lecteur part à la découverte d'une société française installée depuis le temps colonial, cherchant à trouver ses marques, et qui voit arriver un personnage nouveau, le coopérant.

Florelle Chapelle

Histoire du droit des colonies

Le juge et l'outre-mer tome 7 : le retour d'Orphée

*Sous la direction de
Bernard Durand, Mamadou
Badji, Samba Thiam,
Sandra Girard.*

*Histoire de la Justice. 2014
Publication du Centre
d'études judiciaires de Lille*

C'est le septième tome d'un programme qui en comprendra 9 et auquel ont participé six juristes Français et Africains.

Les auteurs restant fidèles aux significations mythiques de la conquête des Argonautes et d'Orphée, associées à la Colonisation, le Retour d'Orphée illustre le Retour « Colonial ».

La Colonisation, écrit Bernard Durand dans la préface est à la fois une victoire pour les pays européens et une défaite qui se solde par un échec.

Mais, avant que les Tomes 8 et 9 disent l'essentiel sur le repli en métropole et une éventuelle coopération, cet ouvrage aborde la dernière époque de la colonisation (1920-1960).

Dans un chapitre premier, il essaie de nous montrer en quoi ce retour signifie la fin de la colonisation en distinguant 3 étapes.

« En quelques mots d'une fin présente », il évoque la période de 1920 à 1939, qui constitue un moment fort dans l'histoire de la colonisation française.

La célébration qui entoure le centenaire de l'expédition d'Alger, celle du protectorat Tunisien, suivies de l'Exposition Coloniale Internationale de 1931 viennent affirmer les bienfaits de l'œuvre coloniale et célébrer l'Empire Français. Cependant la programmation des mandats, la progres-

sion des idées d'autodétermination, les revendications nationalistes, les difficultés économiques atténuent cet enthousiasme chez certains qui expriment des doutes.

1940-1944, dans l'Empire, la défaite de la France en juin 1940 provoque de graves traumatismes et une véritable perte de prestige. Les territoires coloniaux vont être écartelés entre Vichy et les Gaullistes.

Ce livre propose quelques échanges sur les événements majeurs qui ont frappé les colonies françaises pour, aider à comprendre les priorités différentes qui ont été affichées en Indochine, en A.O.F., en A.E.F. à Madagascar et à la Guadeloupe. Mais dans les deux camps, on a le souci de marteler la volonté de garder l'Empire.

Observons que cette volonté partagée aura permis de préserver « le stock d'or » de la Banque de France, transféré en 1940 au Soudan (le Mali), qui sera rapatrié en France après la Libération.

Dans une troisième étape, l'auteur évoque les événements qui, de 1939 à 1960, ont marqué ce qu'il appelle « la fin programmée d'un passé, à savoir :

- Les annonces lourdes, la Conférence de Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944, ambiguë dans ses orientations, le principe de Self Détermination qui, du statut des mandats à la vision américaine sur l'autodétermination après Pearl Harbour, devint, après de longs débats le droit à l'autodétermination à la Conférence de San Fran-

cisco et fut inscrit dans la Charte des Nations unies.

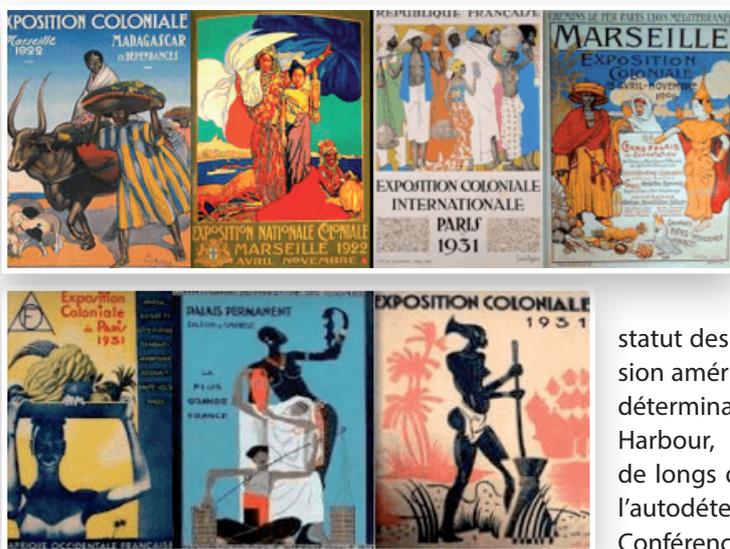
- L'engrenage de la rupture en Indochine : le coup de force japonais est à l'origine du concours de circonstances qui vont conduire à la guerre et à la défaite de Dien Ben Phu ; l'insurrection algérienne va prendre le relais en novembre 1954 et, malgré les réformes engagées, les propositions... elle se terminera par les Accords d'Evian et l'indépendance de l'Algérie en 1962.

- des réformes constitutionnelles qui commandent toutes les autres.

L'Union Française : la Constitution du 27 octobre 1946 est l'œuvre de la deuxième constituante qui a pu étudier un projet préparé par un « Comité interministériel de l'Union Française ». Aussi, à la différence des précédentes Constitutions qui n'évoquaient les colonies que de manière incidente, la Constitution de 1946, après avoir donné dans le Préambule une définition de la nouvelle politique coloniale, prévoit un Titre VIII intitulé « De l'Union Française » comprenant 23 articles. Cette Union est formée d'une part de la République Française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part des territoires et Etats associés. L'auteur y voit un écartèlement entre une assimilation en trompe-l'œil pendant le temps où la France conduira la décolonisation et un fédéralisme à définir auquel on n'a pu croire un seul instant.

Il écrit : « La lecture à faire de ces institutions appartiendra aux douze années qui vont suivre. Elles viendront confirmer que la colonisation est bien finie ».

La Communauté. Il est bien vrai, comme il est dit, que la Communauté qui faisait l'objet du titre XIII de la Constitution du 4 octobre 1958, était difficile à définir juridiquement : « un



mélange curieux » selon l'expression du professeur Gonidec.

Elle était inégalitaire, la France y jouant le principal rôle. L'idée de citoyenneté y était complexe et cette innovation ne sera pas sans conséquence dans la marche vers l'indépendance.

L'étude apprend ou rappelle aux lecteurs que la création d'un Conseil Supérieur de la magistrature est à inscrire au crédit de la Quatrième République. (articles 35, 83 et 84 de la Constitution). Il est chargé d'assurer la discipline de tous les magistrats et leur indépendance.

Ajoutons de suite que la Conseil Supérieur de la magistrature a veillé avec vigilance à ce que les magistrats d'outre-mer puissent rendre la Justice en toute indépendance.

La période de 1939-1960 est, me semble-t-il, au cœur de ce livre. Aussi, est-il surprenant qu'il ne soit pas fait état de l'unité de l'Empire retrouvée après le débarquement allié en Afrique du Nord, courant 1943, et du poids que l'Empire va apporter à la France Libre. L'Armée française reconstituée prend part aux combats de Tunisie, à la campagne d'Italie, au débarquement en Provence (15 août 1944) et aux combats pour la libération de la France.

La défaite de 1940 n'aurait pu être effacée sans le courage jusqu'au sacrifice de tous ces combattants, originaires de tous les pays de l'Outre-mer, (57.223 morts) aux côtés des membres des F.F.I. (forces françaises de l'intérieur : 24 440 morts).

C'est en raison de leur épopée que la France a été signataire de la capitulation de l'Allemagne (8-9 mai 1945) et du Japon (août 1945), quelle a obtenu une zone d'occupation en Allemagne et encore plus important, qu'elle est l'un de cinq membres permanents du Conseil de Sécurité.

Il est encore plus étonnant de constater que ce livre sur le Juge et l'Outre-mer passe sous silence la pratique des Institutions mises en place aux lendemains de la Libération, d'autant que dans les territoires d'outre-mer, l'administration de la Justice a été transférée en 1946, des administrateurs aux magistrats et que ces derniers n'ont jamais été si nombreux.

Antérieure à l'engrenage de la rupture, la Constitution de 1946 s'inscrit dans la ligne de la Conférence de Brazzaville qui écartait toute solution extrême tout en restant ouverte à une action de progrès dans un cadre français.

Quant à l'indifférence des Français après la Libération à propos de l'avenir de l'Outre-mer, c'est peut être le sentiment qu'on peut avoir à la lecture des écrits de ces années où la vie était difficile. Mais les acteurs de la vie politique – le Conseil Interministériel de l'Union Française en est l'exemple – en étaient très conscients. Ce n'était pas le cas non plus pour ceux de la génération qui ont eu 20 ans en 1945, comme l'atteste l'élan de tous ces volontaires qui partent travailler outre-mer dans le privé ou le public. Et surtout, n'oublions pas tous ceux qui se sont engagés dans le Corps Expéditionnaire, ont combattu en Indochine et pour beaucoup, ne sont pas revenus. Et, ceux qui partaient par vocation dans le cadre de la mission de la France étaient conscients que l'œuvre pour le Bien du pays où ils serviraient et le mieux-être des habitants auraient une fin

Lors d'une visite à Tuléar, en avril 1957, Gaston Defferre, ministre de la France d'Outre-mer n'avait-il pas dit lui-même que la loi-cadre du 23 juin 1956 était un commencement...

Juin 1958, le Général de Gaulle revient au pouvoir. Il prépare un projet de Constitution qu'il soumet au peuple français et aux pays d'Outre-

mer à chacun desquels il propose de « devenir un Etat libre au sein de la Communauté ».

Le 28 septembre 1958, la nouvelle Constitution est adoptée par referendum à une très large majorité, tous les Territoires d'Outre-mer, à l'exception de la Guinée, choisissent librement la Communauté.

Dans les années 1960, comme l'écrit Jean de la Guévière dans son livre « Les fous d'Afrique », page 350, « l'Afrique noire était le morceau d'Empire où régnait « l'esprit bleu blanc rouge ». Tour à tour « évolués » et « citoyens », les Africains ne revendiquaient pas l'indépendance aussi fermement que les Maghrébins et les Indochinois »

Outre-mer les électeurs ont généralement voté après avoir entendu le général de Gaulle, sans avoir eu connaissance du texte de la Constitution.

A la lecture, les responsables se sont interrogés sur la vraie nature de la Communauté. Et surtout, ils ont ressenti comme un rejet le fait de ne plus avoir la nationalité française, de perdre leur qualité de citoyen français de statut personnel et donc de ne plus pouvoir accéder au statut civil.

Décidément, appartenir à cette Communauté inégalitaire, qui prive les nouvelles nations d'une place à l'ONU, alors que la Guinée, qui a voté non, y siège, n'est guère attrayant. On comprend qu'au début de l'année 1960, des dirigeants de plusieurs pays aient voulu « donner des bases contractuelles à leurs rapports avec la France »

Cette recherche au long cours a mis en évidence que tout n'avait pas été dit.

C'est l'objet des contributions du chapitre 2 sur les tribunaux de com-

merce, les conseils du contentieux administratif, les citoyens et sujets en demande de justice, le code pénal pour l'Afrique du décret du 11 février 1941, simplement oublié, l'enseignement du droit au Sénégal.

En se livrant à des études exhaustives des textes législatifs et réglementaires ainsi que de la jurisprudence pour chaque territoire concerné, les auteurs mettent en évidence la diversité des situations institutionnelles.

Et, s'il est une idée qui semble se dégager de ces contributions, c'est qu'une règle de droit doit correspondre à l'état de la vie sociale, être reconnue par les membres de la société considérée. Toute règle de droit abstraite ou qui n'est pas comprise par les personnes auxquelles elle doit s'appliquer est vouée à l'échec.

Une dernière étude de ce chapitre examine les perturbations causées par la guerre sur les carrières des personnels servant en Algérie et dans les protectorats du Maroc et de la Tunisie avant 1943.

Cet ouvrage se termine par un troisième et dernier chapitre qui, dépassant le programme retenu, s'ouvre sur le droit maritime, qu'il aborde modestement par les « Bords de Mer » des Colonies, le Conseil des prises et les juges et le Droit de la mer au temps de la guerre.

En conclusion, un livre très intéressant, ce qui fait d'autant plus regretter le survol trop rapide de la période 1944-1960 pour l'Afrique Noire et Madagascar, dont la lecture est conseillée.

André Ortolland

André Ortolland, Avocat général (h) à la Cour de cassation, qui a passé vingt ans de sa carrière à Madagascar est l'auteur de deux volumes sur « Les institutions judiciaires malgaches de 1896 à 1960 » publiés en 1993 à l'Harmattan.

RANGER L'ANIMAL **L'impact environnemental de la norme en milieu contraint**



Après avoir publié un premier regard en 2011 sur la norme en matière d'environnement,, dont il a été rendu compte dans le bulletin d'AROM n°28 de nov/déc 2012, le Groupe d'histoire du droit des colonies dirigé par Eric de Mari et Dominique Taurisson-Mouret, a poursuivi sa réflexion sur l'impact de la norme en milieu contraint, considérant à la fois l'espace colonial français et ses analogies contemporaines.

Ce second livre est le résultat des travaux des journées organisées en 2013 à Montpellier en rassemblant des chercheurs de disciplines aussi différentes que le droit, l'histoire, la pharmacie et la philosophie pour questionner l'emprise de la norme sur l'animal.

Le livre est divisé en deux parties :
1 - Classer l'animal dans les règles de droit.

2 - Classer l'animal sous la

contrainte des disciplines coloniales.

Chacune de ces parties reproduit dix contributions et est précédée d'une introduction. Et trois des auteurs concluent cette réflexion. Cet ouvrage dont on ne peut analyser chaque contribution mais dont la lecture est vivement conseillée, nous invite à un voyage dans le temps, de la Grèce Antique à aujourd'hui en passant par l'époque coloniale et, dans l'espace, d'un continent à l'autre.

S'il est possible de s'accorder sur la définition donnée par le dictionnaire Larousse : « être vivant, organisé, doué de mobilité, de sensibilité et se nourrissant de substances organiques » et par opposition à l'homme « être dépourvu de langage », comment le ranger du point de vue juridique ? Dans le Code Civil, il est tantôt un meuble (art. 528), tantôt un immeuble (art.512) et bien des articles des autres codes s'intéressent à l'animal.

Les différentes approches qui envisagent le droit comme « un ordre supérieur » posent bien des interrogations et laissent le lecteur sceptique. Et, les classifications scientifiques n'emportent pas non plus la conviction.

Quant aux dix présentations de la session qui se rapportent au classement de l'animal sous la contrainte des disciplines coloniales, elles donnent un aperçu de « l'évolution des dynamiques du droit » au temps de l'Empire.

Les études démontrent que le rangement du colonisateur était souvent incompatible avec la Coutume, du fait de l'incompréhension de ce qui était étranger au système de pensée des peuples colonisés. Et la loi pouvait s'incliner devant une tradition ancestrale ;

André Ortolland

La visite officielle aux multiples objectifs du Président de la République dans les Antilles

8 au 11 mai 2015

Le Président de la République a effectué du 8 au 11 mai dans les Antilles un périple assez remarquable, allant de Saint Barthélemy à Saint Martin, à la Martinique puis à la Guadeloupe, à Cuba (où il aura devancé M Obama) puis en Haïti où l'aide importante apportée à la suite du tremblement de terre de 2010 avait été accompagnée par M Sarkozy, mais n'avait jamais été suivie d'une visite d'Etat.

Quatre thèmes ont été déclinés au cours de ces visites

L'aspect historique de la présence française dans cette partie du monde symbolisé par des dépôts de gerbes aux monuments aux morts rappelant la participation des Antillais aux deux guerres mondiales (Saint Barthélemy et Saint Martin), le recueillement devant la statue de Toussaint Louverture en Haïti et celui de José Martí à Cuba.



les deux Départements. De même ceux-ci ont-ils accueilli des réunions de chefs d'entreprises et d'acteurs de la coo-



Arrivée du Président Hollande à Haïti.



Arrivée du Président Hollande à Saint-Barthélemy

opération régionale. Le Président a clos un forum économique à Cuba et des réceptions de la colonie française ont eu lieu à Cuba et en Haïti.

Le développement et la coopération économique régionale. Des rencontres ou des dîners républicains ont été organisés avec les élus des conseils territoriaux dans

Des rencontres avec les chefs d'Etats de la Caraïbe à l'occasion d'un mini Sommet « Caraïbe climat 21 » organisé à la Martinique.

La Guadeloupe s'est trouvée, elle, au cœur de la principale cérémonie, avec l'inauguration, le 10 mai, du Mémorial ACTe, (voir encadré) qui s'est déroulée comme toujours aux Antilles dans un climat de liesse bon enfant, en présence des trois présidents du Sénégal, du Mali et d'Haïti ainsi que de tous les dirigeants de la Caraïbe.



Visite du Président Hollande dans les Antilles à Cuba avec Fidel Castro

Les aspects culturels n'ont évidemment pas été oubliés avec le recueillement sur la tombe d'Aimé Césaire en Martinique, une rencontre avec les étudiants de l'Université et l'inauguration d'un nouveau site de l'Alliance française à La Havane et la visite du nouveau site de l'Université d'Etat en Haïti.



François Hollande et Raoul Castro lors de leur conférence de presse

Le président Hollande, qui avait débuté sa visite à Cuba par une rencontre avec le Cardinal Jaime Ortega y Alamino, grand acteur de la réconciliation nationale et internationale, a eu les entretiens habituels avec le président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres, Raul Castro Ruiz, avant un dîner officiel. Mais, il aura vu également « Fidel », qu'il était sans doute, pour des raisons de génération, l'un des rares personnalités socialistes à ne jamais avoir rencontré.

Inauguration du Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'esclavage



Le Mémorial ACTe est né sous l'impulsion du Comité international des peuples noirs, mouvement indépendantiste, et s'est concrétisé grâce à la région Guadeloupe. L'idée d'un « musée caribéen de l'esclavage et de la traite

négrière » apparaît dès 1998. En 2007, le président Jacques Chirac confie à l'écrivain Édouard Glissant une mission en vue de la création d'un Centre national consacré à la traite et à l'esclavage, qu'il envisage d'établir à Paris. L'idée est abandonnée par le président Nicolas Sarkozy, opposé à l'idée de repentance. Le projet est finalement repris par le président de la région Guadeloupe, Victorin Lurel. La création du Mémorial ACTe figure en tête des mesures pour l'outre-mer du candidat François Hollande, avec financement

partiel de l'État français.

Jacques Martial en assure la présidence depuis le 15 juin 2015.

La 10ème Journée nationale (et le Premier Mois) des Mémoires de l'esclavage à Paris et en province.

Marquant le dixième anniversaire de l'adoption de la « Loi Taubira » (reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité) cette journée a été commémorée à Paris comme chaque année par une exposition et une cérémonie dans les jardins du Palais du Luxembourg. En l'absence du Président Hollande inaugurant le Mémorial ACTe en Guadeloupe, ce sont le premier Ministre et le Président du Sénat, Gérard LARCHER, retrouvant le rôle qu'il avait sous le Président Sarkozy, qui ont prononcé les principaux discours.



toire et de la mémoire de l'esclavage, du local au global » qui s'est tenu sur le nouveau site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine avec tous ceux qui portent le projet. Il s'agit de cartographier et de mettre en ligne tous les lieux de mémoire depuis « l'archéologie de l'esclavage » jusqu'aux monuments existant dans la plupart des villes ou des

cités comme dans les Antilles (Basse-Terre) ou sur les côtes d'Afrique comme au Mozambique. Ces lieux, parfois théâtre d'aventures tragiques ou de pratiques (vaudou), cultes ou langues qui persistent, seront appelés à devenir un patrimoine partagé destiné à dépasser « l'ancestralité » pour en faire, comme les musées ou les créations artistiques, des opportunités de développement.

Comme chaque année des cérémonies, expositions, conférences, colloques, concerts, projections de films (plusieurs centaines) se sont déroulés dans les principales villes et lieux de mémoire en France et Outre-mer à l'initiative des municipalités ou des associations. La multiplicité et le succès de ces manifestations ont incité les responsables du CNMHE que préside Myriam Cottias (une quinzaine de personnalités souvent universitaires nommées pour 3 ans en raison de leur compétence) de proposer qu'elles soient regroupées le plus possible en avril / mai pour devenir le « mois des mémoires et combats pour l'égalité » dont 2015 aura donné le premier départ.

On peut espérer que, dix ans après l'adoption de la « Loi Taubira », les débats qui ont entouré à l'époque la discussion de ce texte se seront quelque peu apaisés. La mémoire, comme on le voit avec les historiens, tend à prendre davantage de recul par rapport à l'action politique. La mondialisation des médias y contribue. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de situations restent localement sensibles, que les sentiments d'injustice et d'inégalité se développent et que, pour des gouvernants assaillis par l'immédiateté, il est toujours difficile de faire comprendre et partager ses choix.

La seconde grande orientation aura été donnée, les 21 et 22 mai, par un colloque sur « la patrimonialisation de l'his-

Journée du soldat d'outre-mer 20 mai 2015

Toujours célébrée en avril ou mai, la Journée du Soldat d'Outre-mer, à laquelle AROM participe régulièrement, a été commémorée le 20 mai sur le site habituel du Jardin tropical du Bois de Vincennes et à l'Arc de Triomphe. Elle a

compté cette année, à l'initiative du Colonel Ronde, avec la participation du bureau et d'une délégation de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (ASOM). Le groupe en a profité pour visiter, avant la cérémonie, guidé par Serge Volper,

Ingénieur agronome et maître des lieux, la bibliothèque historique du Centre de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) qu'il dirige.

Le Jardin colonial de Nogent fut créé en 1899 par Jean Dybowski sur le modèle de ceux qui existaient au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Il hérita de plusieurs pavillons après les expositions coloniales de 1900, devint établissement d'enseignement en 1902 et organisa, en 1907, la première exposition nationale d'agriculture coloniale. Converti en hôpital pendant la grande Guerre, il accueillera plus de 4.800 blessés ou malades des troupes coloniales.

Le Jardin colonial et l'École d'agriculture fusionnèrent en 1921 pour devenir l'Institut National d'Agriculture Coloniale (INAC) qui organisa en 1931 une fameuse Exposition internationale d'Agriculture. Il se vit confier la synthèse de présentation des produits coloniaux du Musée des colonies de la Porte Dorée inauguré lui-aussi en 1931. L'Institut de recherches agronomiques fut créé en 1960 pour reprendre l'ensemble des actions de recherche qui n'avaient pas encore été attribuées à un institut spécialisé ou à l'ORSTOM (1949-1983) devenu Institut de recherche pour le Développement (IRD) en 1998. En 1984 a été créé le Centre International de recherche agricole pour le développement (CIRAD) qui regroupe l'ensemble des actions de recherche dont le siège est à Paris mais qui conserve la gestion du site.

Témoin de toutes les expositions et guerres coloniales, berceau de la diffusion de l'agronomie française à travers le monde ce site porte aujourd'hui le nom de René Dumont. Plusieurs monuments dédiés au souvenir des combattants des différents pays et peuples de l'Empire qui sont morts pour la France sont érigés dans ses allées. Une centaine de participants, beaucoup de ceux qui ont commandé l'arme, les attachés militaires des Ambassades concernées, se retrouvent ainsi chaque année pour fleurir des stèles ou des monuments rappelant la mémoire de ces disparus. Avec les soldats français, ce sont les tirailleurs sénégalais, soldats malgaches, annamites, tonkinois, khmers, chrétiens ou bouddhistes ou animistes, enterrés selon les rites propres à leurs communautés d'origine, mais tous « morts

pour la France » qui se trouvent honorés.

Le Général (2S) Armel Le Port, Président de la Fédération nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine a salué dans son allocu-



AUJOURD'HUI, LE JARDIN ACCUEILLE LES PROMENEURS CURIEUX DE DÉCOUVRIR CE LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE.

SUR LA "PARTIE" CAMPUS, LE CIRAD A SU ATTIRER AUPRÈS DE LUI DES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

SA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE CONSTITUE LA MÉMOIRE DU SITE ET DE L'AGRONOMIE TROPICALE.

tion la présence de l'étendard du 1er régiment d'artillerie de marine, le plus ancien de l'arme. Il a rappelé le sacrifice des 87.000 combattants d'outre-mer qui donnèrent leur vie pour la France en 1914-1918.

25 ans plus tard, après les tragiques combats de juin 1940, ce furent à nouveau les soldats coloniaux qui, depuis le serment de Koufra, permirent avec trois divisions, par la Provence, la vallée du Rhône et jusqu'à la Trouée de Belfort et l'Alsace de libérer l'est de la France. L'armée française fut ainsi, avec Leclerc et de Lattre, à la table des vainqueurs de 1945. Au cours de ces six années 25.000 combattants d'outre-mer firent le sacrifice de leur vie.

10 ans plus tard, après les accords de Genève, le bilan fut de 6.000 africains et 30.000 indochinois réguliers ou supplétif morts en combattant.

Donnant le nom de tous les pays aujourd'hui indépendants dont ces soldats coloniaux étaient originaires, le Général Le Port a souligné le devoir de solidarité qu'implique cette histoire commune. Elle explique et justifie aujourd'hui des opérations comme Serval au Mali et Sangaris en RCA.

La solidarité s'exprime aussi par l'aide aux plus démunis et c'est celui que la FNAOM apporte aux associations d'anciens combattants. Elle se veut ainsi fidèle aux valeurs de Liberté pour lesquelles les uns et les autres ont combattu à nos côtés.



8 juin à Dinan : un autre hommage aux morts d'Indochine



A l'invitation de Pierre Lambert, préfet des Côtes-d'Armor, de Didier Lechien, maire de Dinan, du général Tanguy Le Pichon et de Loïc-René Vilbert, respectivement président et vice-président du Comité Monument Indochine (www.monumentindochine.fr), une Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a eu lieu le lundi 8 juin à Dinan. Le programme comprenait la projection du film « L'Empire du milieu du Sud », de Jacques Perrin et Eric Deroo, en présence de ce dernier, suivie d'une table ronde. Auparavant, il y avait eu une messe du Souvenir en l'église Saint-Sauveur et une cérémonie commémorative devant le Monument Indochine inauguré le 7 mai 2000 par Jean-Pierre Masseret, alors secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants.

Constitué d'une stèle en marbre de Tranh-Hoa et d'un brûle-parfum protégés par un pagodon de bois précieux, ce Monument renferme dans sa fondation un reliquaire de la terre d'Indochine en provenance notamment de Diên Biên Phu et de Cho Chu. Cette dernière a été pieusement rapportée par M. Vilbert, fils d'un officier de renseignement capturé après la chute de Diên Biên Phu, interné à Cho Chu, un camp spécial réservé à des prisonniers que le Viêt-minh tenait particulièrement à faire parler, libéré en vertu des accords de Genève, mort en France peu après, ébranlé qu'il était par ses épreuves.

Dans la ville natale d'Auguste Pavie

Dinan est aussi la ville d'Auguste Pavie, celle où se trouvent sa maison natale et la demeure où il se retira au terme d'une vie aventureuse. Responsable de la grande et belle bibliothèque municipale de Dinan, M. Vilbert y

a tout naturellement constitué un Fonds Auguste-Pavie contenant, entre autres, des ouvrages offerts à la ville par l'explorateur et sa femme. Le ménage étant mort sans enfants, sa bibliothèque fut mise en vente publique à Rennes en 1978. Une Société des amis du musée et de la bibliothèque de Dinan y acheta des documents et en fit don au fonds, lequel s'est enrichi depuis de nombreux apports et reste ouvert à d'autres dons pour grossir ses collections (contact : bm@dinan.fr; site web : www.bm-dinan.fr).

En outre, la bibliothèque municipale organise des expositions d'artistes français ou vietnamiens, avec reproduction des œuvres sur des cartes postales déjà très recherchées par des collectionneurs, tels les éléphants du Palais royal de Louang-Prabang, du peintre André Maire (1898-1984). Une maison d'édition locale, «Le Pays de Dinan», sous l'égide de la bibliothèque, publie des ouvrages consacrés au terroir breton ou à notre aventure indochinoise. Signé par le colonel Henri Ortholan, ancien conservateur au musée de l'Armée, « Prisonniers du Viêt-minh : de Diên Biên Phu au Camp-Tribunal de Cho Chu » retrace l'épisode peu connu de l'incarcération et de la tentative



de « rééducation » de ses quarante prisonniers européens, dont des aumôniers considérés comme des commissaires politiques ! Cet ouvrage contient une contribution de M. Vilbert racontant comment, en 1993, au cours d'un voyage au Vietnam, dans un pèlerinage sur les traces de son père, il localisa le site du camp aujourd'hui détruit et interrogea les villageois qui pouvaient l'avoir connu. Un document exceptionnel, même pour qui croit tout savoir du sujet.

Jean de La Guérvrière

Académie des Sciences d'Outre-Mer



www.academiedoutremer.fr

L'Académie a été présidée en 2015, année de grande activité avec les commémorations de la grande Guerre, par Bruno Delmas qui a remplacé Pierre Saliou devenu Président honoraire.

Après les installations habituelles, Jacques Dewatre a donné le 9 janvier une conférence très remarquée sur « L'Ethiopie, exception de l'Afrique ».

Après une séance sur « l'expansion chinoise dans son environnement géographique » avec Marie -Claire Bergère le 23 janvier, l'Académie a tenu une séance commune avec l'Académie nationale de pharmacie et visité le Musée de la matière médicale François Tillequin à cette occasion.

Le 6 mars, une table ronde a été dirigée par Jean du Bois de Gaudusson sur « déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention dans les pays francophones ». Après cette séance l'Académie a assisté à la projection d'un film produit par Alain de Sédouy et coréalisé avec Eric Deroo sur « le coup de force des Japonais du 9 mars 1945 » qui a été l'occasion de rappeler, 70 ans après, le souvenir des victimes françaises de ce coup de force.

La 2ème conférence sur « la contribution de l'Outre-mer français à l'effort de guerre 1914 1918 » s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Paris le 12 mars.

Le 20 mars, l'Académie a entendu un exposé de Jean-Luc Mathieu sur l'histoire de l'Agence qu'il a autrefois dirigée « pour l'insertion et la promotion des travailleurs de l'outre-mer devenue LADOM ». Un autre exposé de Romain Rainero a porté sur « l'attitude de l'Italie face à l'instauration du protectorat français sur la Tunisie en 1880-81 ».

Michel Levallois a organisé le 10 avril une séance très animée de « réflexions sur la Nouvelle Calédonie » au cours de laquelle sont intervenus les meilleurs spécialistes institutionnels de ce Département et leurs partenaires locaux.

Le 17 avril, une conférence sur « l'histoire et l'archéologie au service de la dynamique des pays arabes » et le 6 mai un colloque de Jacques Frémeaux sur « Conquérir le désert des Tartares ? Stratégies de contrôle et d'administration en zone aride autour du cas saharien » ont permis à l'Académie de renouveler son intérêt sur des problèmes d'actualité.

Le 29 mai a eu lieu une séance sur le thème « Recherche et création d'une identité chinoise à l'époque contemporaine à travers l'art et le patrimoine » avec Danielle Elisseff et Marie Peng.

L'ASOM a également élu le 29 mai le Général de corps d'Armée (cr) Pierre LANG au siège de Jean Favier et comme correspondants, Jean-François Valette, Chef de délégation de l'UE à Abidjan, Jean-Marie Milleliri, médecin de Santé publique à Bamako, Serge Volper, Ingénieur agronome, responsable de la bibliothèque historique du CiRAD et Gérard Dédéyan, professeur émérite d'histoire du Moyen Age à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Du 4 au 6 juin a eu lieu le déplacement de l'Académie en Belgique au cours de laquelle sa délégation a visité les champs de bataille de l'Artois et des Flandres, tenu une séance commune avec l'ARSOM (Académie royale belge) et visité le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire de Bruxelles.

Le 19 juin, l'Ambassadeur du Maroc à Paris, SE M Chakib Benmoussa, a fait une conférence sur « L'ouverture du Maroc vers le sud » tandis que Bahija Simou, Directrice des archives royales et membre correspondant de l'Académie, rappelait « la contribution marocaine à la première guerre mondiale ».

Durant le mois d'octobre a été inaugurée et présentée dans la salle des pas perdus dont le plancher avait été refait pendant les vacances, l'exposition « Présence des Afriques, des Caraïbes et de l'Océan indien dans l'armée française » qui a été mise à la disposition de l'Académie par la Mairie de Paris

La Société des amis de l'Académie a décidé de décerner annuellement, à travers la commission des prix, un prix d'encouragement à la recherche à des doctorants en cours de cursus universitaire.

10 septembre Rencontre avec le docteur Chamyl Bou-taleb, Président de la Fondation Abd-el- Kader

Le 2 octobre, après la nécrologie de Jean-Jacques Symoens (secrétaire perpétuel honoraire de l'ARSOM) une séance importante a été consacrée avec Eric Deroo

à « l'Indochine dans la Grande Guerre ». Jean-Marc Simon a installé Louis Dominici au fauteuil de Gilbert Mangin (secrétaire perpétuel de 1989 à 2009)

Le 16 octobre Jean-Robert Pitte a fait une très brillante conférence sur « Histoire et géographie des vins d'Israël ». Au cours de cette séance Albert Lourde a été installé par Denis Fadda au siège de Xavier Deniau en 2ème section.

Le 6 novembre une importante séance thématique a été organisée par Clément Mathieu sur « les sols dans leur diversité, leurs fonctions et leurs fragilités ». Georges Pedro a montré le rôle joué par la France dans la connaissance des sols des régions chaudes et Jean-François Turenne sur leur vulnérabilité, tandis que Monique Barbut, Secrétaire exécutive du Fonds de Nations Unies apportait le point de vue alarmiste de son Institution.

Du 12 au 14 novembre l'Académie s'est déplacée à Aix-en-Provence pour visiter les archives nationales d'outre-mer et à Marseille où, après avoir visité le MUCM, elle a eu une séance avec l'Académie des sciences lettres et arts de Marseille sur le thème « Marseille port de l'outre-mer dans le passé et le présent, ses perspectives d'avenir », avant une brillante réception offerte par Jean-Claude Gaudin à la Mairie.

Une séance thématique a porté le 20 novembre sur « conservations du patrimoine écrit des bibliothèques et des archives en Afrique sub-saharienne et au Proche-Orient »

Le 2 décembre Jean-Pierre BAT et Michel Lunven ont traité « les archives Foccart et la décolonisation de l'Afrique » sur la base des travaux des journées d'études des 26 et 27 mars aux Archives nationales dont il est rendu compte précédemment par Jean-Marc Simon.

Vendredi 4 décembre Guy Lavorel a présenté l'état d'avancement des travaux du « Dictionnaire des mots et des expressions des français parlés dans le monde » qu'a entrepris l'Académie. La seconde partie de la séance a été consacrée à un point très intéressant sur le Ghana avec Frédéric Clavier, ayant récemment quitté son poste d'Ambassadeur à Accra.

La séance solennelle de remise des prix de l'Académie a marqué le 11 décembre la fin des travaux d'une année particulièrement active.

L'Académie a publié à la fin de l'année, sous la direction de Loan de Fontbrune et coédité avec les éditions Riveneuve, un remarquable ouvrage fruit d'une ren-

contre : celle de photographes français précurseurs de leur art avec le Viêt Nam du XIXe siècle. Cochinchine, Tonkin, Annam : des régions alors méconnues dont Gsell, Hocquard, Dieulefils... sauront saisir avec acuité la société aujourd'hui disparue.

Les bords de la Rivière de Saïgon en 1880, l'empereur Thành Thái vers 1897, le tombeau du roi Thiêu Tri... autant de souvenirs et d'images qui raviront les spécialistes.

Yves Gazzo, membre titulaire de l'Académie en 3ème section depuis 2006 a été élu Vice-président et fera donc partie du bureau à partir de 2016.

Prix de l'Académie

Les prix de l'Académie ont chacun une région ou un sujet spécifique rappelant l'intérêt des savants et personnalités au nom desquels ils ont été créés ou des institutions et associations qui les patronnent. Leur liste depuis 2009 peut être consultée sur le site de l'Académie. Ils étaient au nombre de treize en 2015.

Les Prix de l'Académie des sciences d'outre-mer sont décernés chaque année lors de la dernière séance de l'année. Les candidatures doivent être formulées avant le 15 juin et accompagnées de trois exemplaires de l'ouvrage sélectionné, destinés à être soumis à la lecture des membres de la commission des prix qui se réunit en novembre de l'année en cours pour statuer sur les prix.

Programme prévisionnel des séances du 1er trimestre 2016

Vendredi 8 janvier 2016

Transmission de présidence :

- Allocution de Bruno DELMAS
- Allocution de **Philippe BONNICHON**

Suite de la séance présidée par **Philippe BONNICHON**

Les milieux polaires : rôles et enjeux pour le futur de la planète par **Jean-François LE MOUËL**

Vendredi 22 janvier 2016

Les entreprises françaises et l'Afrique de demain par **Etienne GIROS**, président délégué du CIAN, présenté par **Pierre GÉNY**

Les énergies renouvelables en Afrique par **Hubert LOISELEUR DES LONGCHAMPS**

Réception à l'issue de la séance offerte par le CIAN

Judi 28 janvier 2016 à 17 h 30 précises

- Séance Grande Guerre (14-18) à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, sur le thème de l'année 2016 : Soigner les soldats d'outre-mer sous la responsabilité de **Pierre SALIOU**, coordinateur du conseil scientifique du programme Grande Guerre pour l'année 2016
- Accueil de **Catherine VIEU-CHARIER**, adjointe au maire de Paris chargée des questions relatives à la mémoire et au monde combattant, correspondant Défense
- Accueil de **Pierre GÉNY**, secrétaire perpétuel de l'ASOM
- Ouverture, par **Philippe BONNICHON**, président de l'ASOM et
- **Jean MARTIN**, membre de l'ASOM et président du conseil scientifique du programme Grande Guerre
- Maladies et souffrances des contingents d'outre-mer pendant la Grande Guerre par **Louis-Armand HÉRAUT**, médecin en chef (h) des Troupes de Marine, présenté par **Pierre SALIOU**
- Un hôpital de la Grande Guerre dans un jardin étrange, le Jardin colonial du Bois de Vincennes par **Serge VOLPER**, membre de l'ASOM, qui sera présenté par **Jean MARTIN**
19 h 15 : Réception à l'issue de la séance offerte par l'Hôtel de Ville

Vendredi 5 février 2016

Thème de la séance : Plantations outre-mer : production et recherche

- Itinéraires de planteurs outre-mer : les Fauconnier
- Malaisie et Brésil par **Roland FAUCONNIER**, présenté par **Frédéric GIRARD**
- Le rôle de la recherche française pour la production d'arachide à huile en Afrique notamment au Sénégal par **Robert SCHILLING**, ancien chercheur expert de l'arachide à l'IRHO
- Le rôle de la recherche pour la production de bananes dessert en Afrique et Madagascar notamment en Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun par **Jean-Pierre GAILLARD**, ancien chercheur expert en fruits tropicaux à l'IFAC qui seront présentés par **Serge VOLPER**

Vendredi 12 février 2016

Séance exceptionnelle les Fontes historiae africanae

- Présentation de l'Union académique internationale (UAI), par **Pierre GÉNY**
- le programme des Fontes historiae africanae par Madame **Viera PAVLIKOVA-VILHANOVA**, de l'Institut des études orientales de l'Académie des sciences de Slovaquie et directrice du programme Fontes Historiae Africanae (FHA) de l'Union académique internationale (UAI), qui sera présentée par **Bruno DELMAS**
- Le groupe de travail de l'Académie sur les « fontes » par **Bruno DELMAS**

- Installation par **Claude LE BORGNE** d'**Alain LAMBALLE** qui fera l'éloge de **Daniel LEFEUVRE** et de **Jacques ALIBERT**

Vendredi 19 février 2016

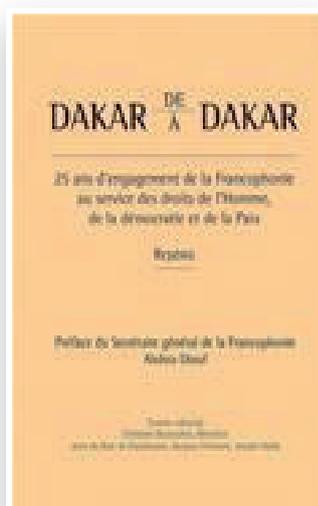
- Impact de la formation des managers africains sur le développement en Afrique noire. Exemple du Congo par **Bernard LEFÈVRE**, médecin en chef (er) du Service de santé des armées, présenté par **Pierre SALIOU**
- Afghanistan.
Un avenir incertain par **Bernard DUPAIGNE**

Judi 17 mars 2016

Colloque Grande Guerre, sur le thème de l'année 2016 : Le soutien médical des contingents d'outre-mer dans la Grande Guerre sous la responsabilité de **Pierre SALIOU**
Co-organisation Association des amis du musée du service de Santé des Armées (AAMSSA) – Académie des sciences d'outre-mer (ASOM) dans l'amphithéâtre de l'École du Val-de-Grâce Rouvillois 1 place Alphonse Laveran, Paris Ve

Vendredi 18 mars 2016

La Francophonie aujourd'hui dans le concert des nations, par **Jean du BOIS DE GAUDUSSON** à l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif de Dakar à Dakar : 25 ans d'engagement de la Francophonie au service des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix sous la direction de **Christine DESOUCHES**



De Dakar à Dakar : 25 ans d'engagement de la Francophonie au service des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix

Comité éditorial : Christine Desouches, Jean du Bois de Gaudusson, Jacques Frémont, Joseph Maila ; préface du Secrétaire Général de la Francophonie Abdou Diouf ; postface, Boutros Boutros-Ghali

- Installation par **Claude LE BORGNE** de **Pierre LANG** en qualité de membre titulaire en 1re section sur le siège de **Jean FAVIER**

OIF



Organisation internationale de la Francophonie
19-21 avenue Bosquet • 75007 Paris (France)
Téléphone (33) 1 44 37 33 00 Télécopie (33) 1 45 79 14 98

Le bulletin n°32/33 d'AROM de décembre 2014 avait salué dans son éditorial la désignation de Michaëlle Jean au Secrétariat général de la Francophonie.



Adama Ouane a été nommé par Michaëlle Jean le 30 mars 2015 au poste d'Administrateur de l'OIF. Il remplace le canadien Clément Duhaime. De nationalité malienne, c'est un ancien fonctionnaire de l'Unesco. Il a également été ministre de l'Éducation, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales du Mali.

Michaëlle Jean a salué la tenue d'un scrutin historique en évoquant la présidentielle du Burkina Faso.

La Francophonie s'est mobilisée tout au long de l'année pour que la COP21 soit une réussite. Pour leur part, les jeunes francophones ont présenté leurs solutions pour un avenir durable à la COY11, le 27 novembre 2015.

Remise à l'Institut du monde arabe du Prix Ibn Khaldoun-Senghor à Makram Abbès : Grâce à sa traduction en français de «De l'Éthique du Prince et du gouvernement de l'État» d'Al-Mâwardî, on découvre un auteur arabe du XIe siècle dont la pensée politique et humaniste fait contrepoint avec l'actualité

L'écrivain congolais In Koli Jean Bofane est lauréat 2015 du prix des 5 continents



Le 20/12/2015 a été signé un accord de partenariat sur l'usage de la langue française lors des prochains jeux olympique au Brésil.

La Journée internationale de la Francophonie se déroulera le 20 mars 2016.

Le marché des arts et du spectacle africain (MASA) se tiendra du 26 mars au 2 avril 2016 à Abidjan.

La 32ème session de la Conférence ministérielle de la Francophonie se tiendra les 16 et 17, novembre 2016 à ANTANARIVO où se tiendra également le SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

IMAGES & MEMOIRES



www.imagesetmemoires.com

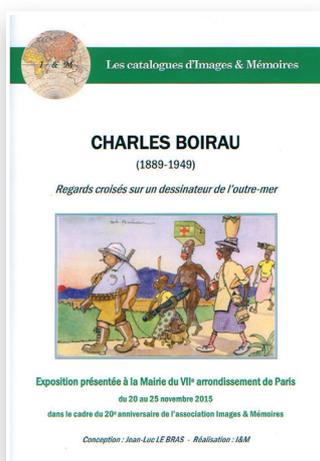
I&M aura eu une activité intense pour son vingtième anniversaire puisque l'Association aura publié deux bulletins de 44 pages un troisième de 20 pages mais qui a été adressé à ses adhérents avec un cahier de 56 pages intitulé « Images des Outre-mers pendant la Grande Guerre ».

Parallèlement elle a organisé à la Mairie du VII à Paris du 20 au 25 novembre, une exposition originale intitulée « Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer, Charles BOIRAU 1889-1949 ». Conçue par l'un de ses membres, Jean-Luc LEBRAS, I&M assurant sa réalisation, cette ex-

position s'est tenue dans la salle Béatrice Hodent de Broutelles. Elle a été inaugurée par le Président, Stéphane Richemond entouré de son équipe et Thierry Hodent, Conseiller de Paris, Délégué aux affaires scolaires et à la Culture. Répondant au délégué de la Mairie, Stéphane Richemond a rappelé la pérennité, richesse et diversité des activités d'Images et Mémoires. Jean-Luc LEBRAS a fait découvrir avec enthousiasme ce personnage fidèle à l'épopée coloniale et aux anciens combattants, dessinateur, peintre et caricaturiste, témoin de son temps, aujourd'hui quelque peu méconnu ou oublié que fut Charles BOIRAU. Un remarquable catalogue faisant revivre sa biographie, ses collaborations artistiques et ses talents d'illustrateur donne le cheminement suivi pour la présentation de l'exposition. Il est disponible au prix de 15 euros au siège de l'association.

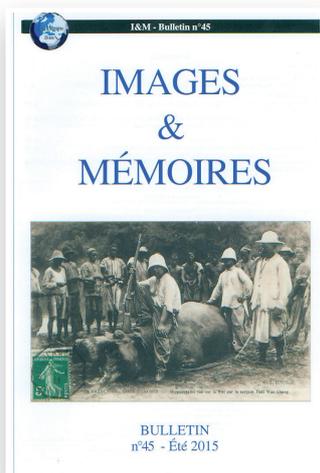
Dans le bulletin 44, Alain Tirefort consacre la rubrique « découvrir ou redécouvrir » à Jules Charles Dominique FOUQUERAY (1869-1856) qui, ne pouvant entrer à l'École navale, devint peintre de la marine et passa sa vie à peindre des horizons lointains, des marins et des bateaux. Primé dès 1897, il put faire créer, en AOF et en Indochine, dans des colonies en plein essor architectural et artistique, des prix qui amorcèrent le développement des Ecoles des beaux arts. La guerre de 1914 le ramena dans le corps des fusiliers sur la frontière belge et après, vers d'autres modes d'expression comme le croquis et plus tard, l'affiche ou les illustrations des romans d'aventure ou des grands voyageurs de l'époque, Jules Verne, Jack London, Kipling, Dorgelès ou Farrère. Et Alain Tirefort de conclure : « Un demi siècle en service commandé ou en quête d'un ailleurs ou d'un autre, en tant que peintre de la Marine, un engagement dans la Grande Guerre, une contribution par l'exotisme et le pittoresque à la vision idéalisée de la Plus grande France, voilà qui devrait suffire pour sortir Charles Forqueray d'un oubli relatif, ne serait-ce que par rapport à Victor Tardieu et Jean Bouchaud ».

Dans le même bulletin, Raphaëlle Walter commente la collection de cartes de Guy et Patrick Le Carpentier sur Libreville à partir de son ancien marché jusqu'à la « mutation fascinante des années 1970-1980



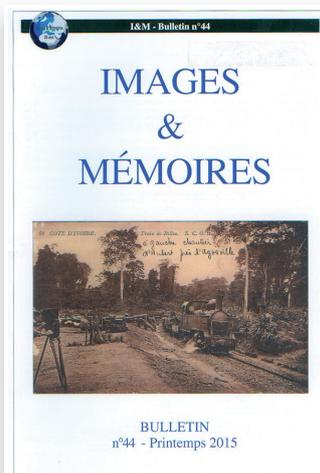
». Luc Monteret apporte pour sa part, à travers un lot de cartes originales ou insolites de Madagascar il y a cent ans, l'illustration souvent irremplaçable et unique des années 1900. Alain Tirefort fait une analyse comparative de la mosquée de Fréjus et des polémiques qui l'ont entourée et de celle, beaucoup plus ancienne, de Djenné. Stéphane Richemond revient in fine, dans une troisième partie, sur « les appareils photographiques pour la navigation et l'exploration selon l'enseigne de vaisseau Alexandre Le Mée ».

Le Bulletin n° 45 de l'été consacre une part importante à la vie associative qui a vu pendant cette période la disparition en juin d'Olivier Richemond, frère du président. Un point est fait sur les expositions en cours ou en projet, Gustave Darboux, un photographe des années 1920 », « Le train d'Abidjan à Ouagadougou », l'exposition « Lomé 1884-1914 », l'exposition « Gao 1930 -1960 » et les ventes de printemps, sur les thème du voyage à Saint-Germain-en-Laye, à l'étude Tajan et chez l'orientaliste Million.



Dans ce bulletin Fernando V Ramirez Rozzi signe un important article sur les Pygmées, de l'Égypte antique à la Grèce hellénistique, puis, après 1850 sur les voyageurs et explorateurs qui les ont découverts (du Chaillu et Schweinfurt) et aussi le temps des exhibitions et des premières images. Que savons-nous aujourd'hui des

Pygmées interroge judicieusement l'auteur. Un long hommage est également rendu dans ce numéro par Jean-Jacques Fadeuille à Etienne Thai-Van Chanh, photographe du fameux viaduc de N'dzi, avant Dimbokro en Côte d'Ivoire (252 mètres) inauguré en 1911. Ce numéro comporte un article sur « une beauté célèbre et mystérieuse » soulevant un coup de cœur et des interrogations auxquelles répondent Raphaëlle Walter et Guy et Patrick Le Carpentier. Il s'agit de « la belle congolaise » figurant sur les timbres gravés par Merwart et Daman et imprimés par Chassepot, qui de 1900 à 1910, ont figuré sur tous les timbres du Moyen-Congo. Ce bulletin se termine par un article de François Lucas sur l'œuvre de Louis Dumoulin, peintre de la marine mais aussi témoin avec sa femme de la vie à Madagascar dans les années 1920.



Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La CADE (Afrique demain), fille d'ENDA (Dakar), créée il y a bientôt vingt ans pour corriger en France l'image d'une Afrique systématiquement dégradée, a accumulé dans ses rencontres-débats, forums, lettres mensuelles et expositions une documentation et une expérience qui rendaient nécessaire sa contribution aux grands débats du moment préparant la COP 21.

Elle l'a fait au cours d'une conférence spéciale à l'ENA le 7 octobre où, avec les contraintes du plan « vigipirate », elle a renoué avec ses habitudes devant un public toujours largement africain attiré par les thèmes pratiques sur l'économie et la culture qui ont fait plus récemment sa marque.

Difficile pour une association constituée à l'origine de membres qui, avec Jacques Bugnicourt, Michel Levallois, Jean-Loïc Baudet, Henri Senghor et quelques autres, avaient accompagné la décolonisation, d'aborder ce sujet nouveau, épicerie de toutes les controverses et spéculations du moment.

C'est pourtant le défi que sont parvenus à relever le nouveau président et son équipe, en dépit de nouvelles structures qui se cherchent encore et d'un court délai de préparation. D'éminents intervenants, Stéphane Gompertz, Ambassadeur climat pour la COP21, Fabrice Le Saché, Président du Mécanisme de Développement Propre-Afrique, Emile Malet, Directeur du Forum mondial du Développement durable, Jean-Jacques Landrot, Président d'honneur de l'Association internationale technique des bois tropicaux (AITBT), plusieurs universitaires et présidents d'ONG et plus d'une centaine de participants avaient répondu à l'invitation de Roland Portella.

Deux tables rondes se sont succédées avec pour thèmes « la gouvernance mondiale et les politiques publiques nationales et territoriales », « la gestion durable des forêts tropicales ». Un focus sur le lac Tchad avec la

présentation par Emile Mallet du remarquable nouvel Atlas qui vient d'être publié a permis d'illustrer à lui seul tous les enjeux climatiques de notre planète. Enfin, « le Fonds vert pour le climat » et les différents financements annoncés ou attendus ont donné lieu à des débats parfois animés, dans lesquels chacun et notamment plusieurs représentants d'ONG, ont pu faire part de leur point de vue.

Roland Portella a conclu la séance en remerciant les participants et en formulant l'espoir que, comme l'image de l'Afrique est aujourd'hui moins controversée mais au contraire « fait recette », la CADE, exploitant le succès qu'avait connu son 2ème Forum économique organisé en avril 2014, et sans renier son passé, se transforme en « think-tank » appelant à bâtir une Afrique moderne et compétitive.

A la demande des participants la CADE a mis sur son site les réflexions et recommandations formulées à la suite de cette réunion.

- 1) **De meilleures politiques d'exploitation responsable et de gestion durable des forêts, développer et professionnaliser l'agroforesterie.**
- 2) **Les pays africains doivent mettre en place de vraies politiques et stratégies de développement et de transition énergétique, nationales et régionales;**
- 3) **Fonds Vert pour le Climat : avec 3% l'Afrique en bénéficie trop peu et doit rechercher justice et développement technologique;**
- 4) **Mettre en relief les initiatives de l'Afrique alliant adaptation et atténuation climatiques, opportunités économiques et destructions créatrices.**
- 5) **Revaloriser et restructurer le Mécanisme de Développement Propre.**
- 6) **Transformer la vulnérabilité climatique du lac Tchad en zone d'incubation socio-économique au risque d'accroître l'insécurité alimentaire.**
- 7) **Généraliser et Développer la taxe sur les transactions financières.**
- 8) **Concilier l'industrialisation des pays en développement et l'exigence de transition énergétique.**
- 9) **Adapter les produits et services d'énergies renouvelables aux circonstances endogènes, en plus des gros investissements dans les infrastructures de production**

et de distribution d'énergies.

10) Savoir négocier les transferts et échanges de technologies et de savoir-faire à la COP 21 et à la COP 22, en mobilisant au préalable ses propres compétences et savoirs.

11) Les 16 milliards de dollars de la Banque Mondiale, les 2 milliards d'€ de la France, promis à l'Afrique pour l'adaptation climatique doivent être affectés en priorité à des écosystèmes d'innovation, de compétences, combinés à des ressources financières africaines.

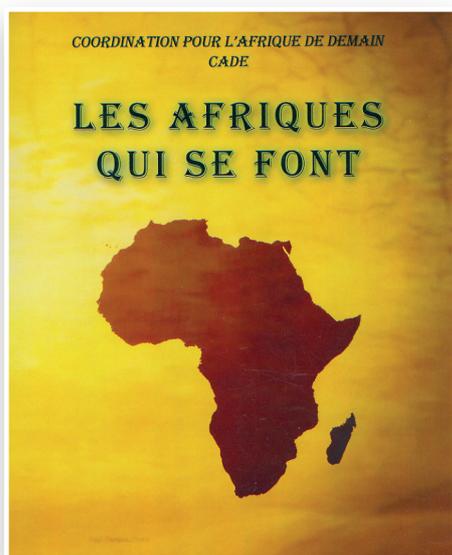
Le succès de cette rencontre a été repris par un certain nombre d'institutions ou d'associations qui se sont inspirées de ses conclusions lorsqu'elles ont organisé des réunions sur le même sujet. Prenant acte de ce résultat encourageant, la CADE a décidé d'en tenir compte dans le choix de ses futures activités.

Lors de l'Assemblée générale du 18 décembre 2015 les participants ont constaté qu'en dépit de l'expérience acquise et d'une situation financière saine, la CADE devait faire face à un déficit de plus en plus grand du nombre de ses adhérents et, surtout, de ses effectifs opérationnels.

Parmi les acquis figure l'exposition présentée dans les années 2010 sur « les Afriques qui se font » dont le titre reste d'actualité et les panneaux disponibles dans les locaux d'ENDA. La présentation demanderait néanmoins à être actualisée et éventuellement traduite en anglais. Compte tenu des engagements de chacun, cette mise à

jour nécessiterait l'emploi d'un vacataire. Les participants se sont également interrogés sur les thèmes à approfondir pour que, outre ceux précédemment évoqués, l'association reste fidèle à sa mission de valorisation de l'image de l'Afrique dans sa globalité et diversité.

C'est le défi que la CADE et son Président, qui appartiennent à une nouvelle génération, doivent s'efforcer de relever.



Association Réalités et Relations internationales



www.arri.fr arri@wanadoo.fr

Bien que toujours aussi riche et diversifiée dans ses activités (conférences, tables rondes, colloques, visites, voyages,) grâce au haut niveau de ses intervenants et au dynamisme de son président et de son équipe de direction, 2015 aura été pour ARRI une année de nécessaire transition. Cette situation tient au vieillissement de ses adhérents (75 ans en moyenne) et à l'informatisation de plus en plus large de sa communication qui, comme pour toutes les associations, l'oblige à réduire les versions papier de ses publications

Parmi les moments forts de 2015 figurent les déjeuners au Cercle de la mer avec Christian Sautter, Bernard Esambert, Lionel Zinsou, Nicole Bacharan, Florence Aubenas et Alain Lamassoure et les conférences de Denise Flouzat, Bernard Dorin, et Jean-Michel Fauve en liaison avec l'Université de Paris-est Créteil.

Robert Toulemon a continué à tenir mensuellement son « observatoire l'Europe » à la Représentation du Parlement européen et Jacques Bourdillon a proposé ses lectures pour l'été. Les sujets d'actualité, et notamment l'Ukraine et la Syrie et les réfugiés ont été au cœur de plusieurs débats, l'Amérique latine avec François Treihou n'ayant pas été oubliée.

Après son Assemblée générale le 25 mars, ARRI a également tenu ses rencontres de travail et conviviales habituelles le 3 juin au Cercle de la mer et chez Jenny le 21 novembre.

Le Président Jean-Michel Fauve a renouvelé son souhait d'un programme ambitieux pour 2016 qui sera pour ARRI « l'année de la modernisation et de la consolidation de sa logistique » Son siège, 11 rue Nicolo dans 16ème, aura été profondément rénové permettant d'accueillir davantage de conférences et petits déjeuners. Des changements devraient également intervenir sur le site infor-

matique et la communication. Ces changements, tout en laissant un meilleur équilibre des comptes, devraient permettre à l'équipe dirigeante de se consacrer davantage à la recherche de conférenciers et à l'organisation de voyages qui font la notoriété de l'association.

Les premières réunions porteront sur l'Ukraine, la Tunisie, l'Irlande, les réfugiés syriens, un cycle Asie, et des débats organisés avec la Maison Heinrich Heine sur la coopération franco-allemande. Ce programme est à consulter sur le site.

INSTITUT DU PACIFIQUE



www.institut-du-pacifique.org

L'institut du Pacifique, que dirige toujours Jean Michel Dasque, a poursuivi en 2015 sa veille sur le Pacifique étendue à l'Asie et à l'Amérique latine. Il a continué à faire appel pour ses réunions à l'ENA ou à la maison des associations du XVI^{ème}, à d'anciens Ambassadeurs ou diplomates : François Bujon de l'Etang pour les Etats-Unis, Philippe Guelluy et Frédéric Beraha sur la Chine, le Commissaire Fillon sur les aspects spécifiques du droit de la mer dans le Pacifique, le préfet Jean-Christian Cady sur l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental.

L'Institut établit et publie également sur son site un relevé mensuel des principaux événements survenus dans la zone.

Il entamera l'année 2016 à la Maison des associations du XVI^{ème} le mercredi 27 janvier de 17h30 à 19h30 avec une Conférence du chef du bureau commercial de l'Ambassade du Pérou à Paris, Alfredo Aldo Parodi Revoreda sur « L'Economie du Pérou »

S'il a procédé à un léger changement d'organisation avec l'inversion de ses postes de Secrétaire général et de Trésorier, l'Institut du Pacifique demeure confronté à de sérieux problèmes d'effectifs, de recherche de conférenciers et de tarifs des salles qui posent de sérieux problèmes de financement de ses activités.

Les Comptoirs de l'Inde



www.comptoirsinde.org

Douglas Gressieux, Président de l'Association, a fait preuve d'une activité intense tout au long de l'année 2015 en montrant notamment à partir de son livre « Les troupes indiennes en France en 14-18 » le rôle qu'avaient joué les contingents indiens dont près de 100.000 avaient combattu auprès des alliés. Membre correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer, il a fait une communication très remarquée à Bruxelles le 5 juin lorsque celle-ci s'est déplacée pour une séance commune avec l'Académie royale belge sur les troupes coloniales dans la grande Guerre (voir AROM n° 32/33 page 49 de décembre 2014).

- **le samedi 30 janvier à 15h30** : l'Association tiendra, à son siège social, son Assemblée Générale Annuelle.
- **Du 15 au 29 février** : L'Association organise son voyage annuel en Inde : visite de Lucknow (capitale de l'UTTAR PRADESH : siège de la révolte des Cipayes en 1857) l'ORISSA (les Temples Bouddhistes et villages des aborigènes) et DELHI.
- **Du 17 au 20 mars** : présence de l'Association avec un stand au Salon Mondial du Tourisme à la Porte de Versailles (Espace Mémoirel : Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale) L'Association présente son exposition sur Les Troupes Indiennes en France en 1914-1918 (travaux de recherche depuis 1995) et son ouvrage éponyme qui sera dédié par D. Gressieux.
- **Du 21 mars au 2 avril de 14h30 à 18h (sauf le dimanche)** au siège social, exposition de photos : « HOLY » la Fête des couleurs.

La 5^{ème} édition du Salon « L'Inde des Livres » qui devait se tenir les 14 et 15 novembre 2015 à la Mairie du 20^{ème} a été annulée par la Mairie de Paris à la suite des attentats du 13 novembre. Vous pouvez consulter le programme du 5^{ème} Salon en allant sur notre site : www.comptoirsinde.org

Le 6ème Salon se tiendra les 19 et 20 novembre 2016, à la Mairie du 20ème et sera intégré dans « L'Année de l'Inde en France » en 2016

AMAROM



ultramarom@gmail.com

L'association des amis des archives d'outre-mer, dont Francis Simonis est le Président, a publié en avril 2015 le numéro 28 de sa revue « Ultramarines » dans un nouveau format et une nouvelle maquette. Très ancrée dans son environnement régional d'Aix Marseille cette revue se veut également ouverte sur le monde et elle entretient un lien particulier avec l'Institut Franco-allemand de Tubingen. « Ultramarines », dont le numéro est vendu 19 euros, espère prendre un nouveau départ à travers cette publication de grande qualité, dont Benoit Van Reeth, Directeur des archives d'outre-mer (ANOM,) a assuré la présentation.

Francis Simonis signe un article sur « le griot, l'historien, le chasseur et l'UNESCO » où l'on retrouvera la Charte du Mandé. « L'histoire des archives de l'AOF à celles du Sénégal » est traitée par Jacques Charpy, Saliou M'Baye et Benoit Van Reeth. Sébastien Philippe montre pour sa part l'importance que tiennent les archives familiales dans la création des nouvelles armées africaines comme celle du Mali. La revue consacre une quinzaine de pages à des regards croisés franco-allemands sur leur passé colonial à propos d'une exposition qui s'est tenue à Aix et à Tubingen.

Le massacre du 5 juillet 1962 à Oran qui a été entouré d'un « silence assourdissant » est rapporté par Guy Perwillé en contrepoint de tous ceux qui ont été dénoncés avec fracas avant ou après. Isabelle Dion consacre de très belles pages à Auguste Pavie, l'explorateur aux pieds nus, aux qualités de contact extraordinaires (comme Brazza), exemple d'une carrière fulgurante comme seules les colonies pouvaient en offrir. Alain Ruscio montre à travers l'exemple du phénomène eurasiatique, comment littérature et métissage ont été connus puis oubliés tout au long de la période coloniale. Le numéro consacre quelques pages au MUCEM et au Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA).

Il rend hommage in fine à deux éminents chercheurs membres d'AMAROM disparus, Charles Fourniau (1921-2010) grand spécialiste d'Ho Chi Minh et Daniel Lefeuvre (1951-2013), qui donna de l'Algérie coloniale une contre vision qui n'a toujours pas été démentie.

AREMAE



L'association des retraités du Ministère des Affaires étrangères que préside Jean-Pierre Lafosse déploie une activité intense en rencontres thématiques, visites de sites officiels ou moins connus, d'expositions, de concerts, de randonnées, de voyages, en France ou à l'étranger.

Elle a tenu son déjeuner annuel à la Maison de l'Amérique latine le 20 Janvier 2016.

Activites culturelles en cours de préparation

Expositions :

- 9 février, « Les robes de la Comtesse Greffulhe » au Palais Galliera
- « Tigres de papier », exposition au Musée Guimet
- 14 avril, « Paul KLEE » au Centre Georges Pompidou
- 12 mai, « Le DOUANIER ROUSSEAU » au Musée d'Orsay

Visites :

- Le Musée de l'Ordre de la Pharmacie (mars)
- La Maison de la Radio (mars)

Concerts, repas, café rencontre :

- 12 février, concert à la Sorbonne, extraits de la Zarzuela (duo piano/chant)
- 13 février, repas du Têt
- 18 février, café rencontre sur le thème de la diététique

Voyages, excursions :

- 11/ 24 mars, voyage à Cuba (complet)
- Lille : Vieux Lille, Beffroi de l'Hôtel de Ville, Palais des Beaux-Arts.
- Nancy

AAENFOM



*Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale
de la France d'outre-mer
enfom@wanadoo.fr*

L'association des anciens élèves de l'ENFOM avait pris la décision de se dissoudre dès qu'aurait été résolu un certain nombre de ses problèmes de personnel et comptables. Elle l'a fait dans des conditions honorables à l'occasion du 11 novembre 2015. Après l'hommage rendu aux morts devant les plaques en sous-sol des Invalides, la messe habituelle a été célébrée à la cathédrale Saint Louis. L'assistance était encore plus nombreuse que les années précédentes pour entendre égrener, toujours avec émotion, la liste des disparus depuis l'année précédente. Le déjeuner à l'Ecole militaire a réuni quant à lui une centaine de convives, dont plusieurs couples ou familles venus de province, qui se sont montrés heureux de se retrouver et satisfaits du menu choisi. Le plan vigie-pirate était déjà en vigueur, mais c'était avant la dramatique tuerie du 13 novembre qui aurait empêché une telle rencontre.

Le 9 décembre le drapeau de l'Ecole a été déposé au Musée des troupes de Marine à Fréjus avec un uniforme ayant appartenu à Marcel Fabrega (1937) ainsi qu'un képi d'Inspecteur général de la France d'outre-mer de 1931.

Marie-Françoise Bouchet, Joseph Duplouy, Hervé Kerneis, Guy Lombard, Jean Nemo, Alain et Jacqueline Pierret ont assisté à cette cérémonie.

Dans la crypte du Musée, devant une plaque commémorative, le Colonel Degouge, Directeur, a accueilli les participants par un bref discours de bienvenue. Guy Lombard a rappelé le souvenir de Pavie, ancien des troupes de marine et fondateur, entre autres, de l'Ecole coloniale, de Van Vollenhoven, mort au champ d'honneur, de Dronne et des 53 compagnons de la libération, anciens de colo, d'Eboué à Messmer, ce qui expliquait le choix du Musée de Fréjus, pour ce dépôt par notre association.

Guy Lombard a ensuite remis le drapeau au colonel Degouge qui l'a lui-même confié au Lt-colonel Roubier, conservateur du Musée. Puis Jean Nemo a brièvement retracé l'origine des objets déposés. Le drapeau sera doré-

navant exposé dans une vitrine du rez-de-chaussée à côté d'un mannequin revêtu d'un uniforme d'inspecteur général des colonies.

Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, en présence du régisseur d'œuvres, des représentants de la société des amis du musée, ainsi que de quelques membres du personnel.

Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de liquidation des comptes se tiendra le mardi 9 février 2016 à 15 h en salle Solitude (entrée 57 boulevard des Invalides).

AROM, qui dispose d'un bureau au 27 rue Oudinot, s'efforcera, à travers ses membres encore nombreux issus de l'ENFOM, de maintenir l'esprit de camaraderie et de solidarité qui s'attachait à cette Ecole.

ADOSOM

L' A.D.O.S.O.M (Association des OEuvres Sociales d'Outre-Mer), association Loi de 1901, à but non lucratif, met à disposition de ses adhérents, fonctionnaires et assimilés des 3 fonctions publiques, un établissement sur Cannes, de 47 chambres dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Exemple de prix 2015

35€/j personne seule, petit déjeuner, basse saison
146€/j deux personnes, pension complète, haute saison.

Contacts et réservations

Association Des OEuvres Sociales d'Outre-Mer
16 avenue Windsor 06400 CANNES
réservation : 04.92.18.82.13
courriel: direction@adosom.fr
reservation@adosom.fr
site Internet : www.adosom.fr



In memoriam

PAUL BRECHIGNAC
(1931 – 2014)

D'un camarade et même d'un ami, nous connaissons surtout ce qu'il entend de livrer de lui-même. Il en allait ainsi de celui auquel nous nous adressons en usant non de son prénom mais de son nom de famille : Bréchnignac.

La réserve naturelle dont il ne se départait rarement explique que le prénom fut le plus souvent occulté.

C'est à la rentrée 1947 que je fais la connaissance de ce lointain confrère. Sur les bancs de l'Ecole Sainte Geneviève à Versailles, il aborde avec facilité le passionnant programme du Concours et continuera, durant son existence d'approfondir les questions les plus diverses. Pendant les vacances des années 1952 et 1953, il organise des camps où se retrouvent des étudiants venus d'ailleurs : Maghreb, Afrique Sub-saharienne, Madagascar et Chine.

Le premier contact « in situ » avec l'Outre-mer se produit en Mauritanie, sous l'égide de notre camarade Pierre Messmer. C'est à cette occasion que, participant comme chacun de nous à nos débuts à des opérations de recensement, il est mis en relation immédiate avec ceux qui étaient alors nos administrés. C'était le moyen de comprendre que chacun d'eux présentait autant d'importance pour lui-même que son jeune commandant n'en avait pour sa propre personne.

A notre retour de stage, je lui fais visite à Brignoles, dans le Var où réside sa famille. Tout s'explique : c'est sa qualité d'ainé d'une fratrie de dix enfants qui a contribué à lui conférer le sens des responsabilités et d'autorité naturelle qu'il avait avec autant d'aisance que de tact. Le modèle familial est bien tôt reproduit.

En seconde année d'École, le 10 octobre 1951, il contracte, après le premier engagement en faveur de la F.O.M., un second, définitif celui-là et épouse Josée Baudry qui lui donnera cinq enfants.

Il sert au Togo, à Atakpamé sauf erreur, ensuite au Cameroun, alors sous tutelle des Nations Unies et voguant vers l'indépendance. Survient ensuite pour lui l'intégration dans le corps préfectoral. S'en suivent des affectations à Chalons-sur Marne, Nantes, Paris (au cabinet d'Alain Peyrefitte), Draguignan et Toulon. Le voilà à Rodez, Préfet de l'Aveyron. Je l'imagine déjà en bonne position pour accéder comme plusieurs de nos camarades, au rang de Préfet de Région. En fait il n'en sera rien. Il m'explique que, ayant eu à traiter, lorsqu'il servait en Provence, des dossiers très sensibles, où étaient impliqués des politiciens locaux, son avenir dans le corps est bouché.

Avec du recul, j'en viens à penser que, si chevillé au corps, fut pour lui le sens du service de l'Etat, ce devoir d'Etat là, s'estompait sitôt que l'Etat qu'il avait si bien servi durant vingt ans commença à se déliter. Toujours est-il qu'en 1981 il demande à bénéficier du Congé spécial.

Elu Maire de la ville de Saint-Symphorien-de-Lay (dans la Loire) et Président du syndicat de Communes, son intelligence, son énergie et sa très vaste culture font merveille. Il en va de même des associations dans lesquelles il milite.

Lors de notre ultime rencontre, il m'informe avoir déjà perdu deux de ses frères. Je le sens alors physiquement diminué. Sans pourtant évoquer la maladie dont il est atteint et que même ses proches ignoreront longtemps. Par un juste retour des choses, c'est un prêtre africain qui préside à la cérémonie des obsèques. Autour du cercueil, sans tristesse apparente, des membres de la famille rappellent de manière touchante des bons moments vécus avec notre camarade lorsque pour lui l'heure eut sonné de quitter le service actif, nul doute que c'est à ses frères, sœurs, enfants, petits-enfants, arrière petits enfants qu'il voua son existence.

Romée de Bellescize (P.1950)

MARCEL DOLMAIRE
(1925-2014)

Guy Lombard, Secrétaire général de l'Association des anciens élèves de l'ENFOM a signé dans le dernier bulletin (Avril 2015) l'adieu, accompagné d'une photo de Marcel Dolmaire, porte-drapeau de l'association et qui était également membre d'AROM

« Depuis près de quarante ans, chaque onze novembre, notre camarade et ami, Marcel Dolmaire, s'acquittait avec gravité et dévouement de sa charge de porte-drapeau de

notre Ecole, pendant les cérémonies en mémoire de nos disparus, aux Invalides. Il nous a quittés peu avant ce onze novembre 2014, et il nous manque cruellement.

Ce même dévouement, cette fidélité passionnée à son pays, à sa famille et ses amis, à ses idées, aura marqué sa vie entière, à travers les épreuves les plus dures et les continents. Et parfois à quel prix ! La résistance et la déportation, il en parlait avec simplicité et retenue, mais

il savait défendre ses convictions avec fougue, et aussi humour, un humour un peu décapant.

D'une carrière en zigzag, il avait gagné une grande culture et un jugement sans complaisance ni méchanceté sur ses contemporains, car il était avant tout, au fond de lui-même d'abord humain. Toute sa vie, il aura cherché inlassablement cette vérité divine à laquelle il a consacré deux livres et qu'il contemple maintenant.

C'était un homme droit, modeste, fidèle, un esprit profond, bref, un ami...rappelons qu'il était à la fois (et c'est rare) officier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille Militaire, ainsi que de la Croix de guerre 1939-45

Marcel Dolmaire, tes camarades et amis ne t'oublieront pas, car ton esprit demeure avec nous »

Marcel Dejean (Avoir 20 ans dans les camps nazis, des Vosges à Flossenbürg, par Dachau, Auschwitz et autres) publié en 2005 aux Editions Mémoires d'Hommes a donné tardivement la clef du drame qui marqua sa jeunesse et sa vie. Fils de militaire, il avait rejoint en août 1944 avec son jeune frère Guy et 11 scouts, le maquis de Mirecourt (Vosges) où ils seront fait prisonniers puis déportés un peu plus tard avec plus de deux cents résistants du village. La moitié d'entre eux, dont son frère Guy ne reviendra pas.

C'est à Flossenbürg qu'il avait échangé le numéro 48302 de son matricule, pour le nom de Dolmaire.

Breveté de l'Ecole en 1948 ses condisciples se souviennent de Marcel Dolmaire comme d'un homme déjà mûr, hors du commun, s'intéressant à tous les sujets et militant par nature. A sa sortie de l'Ecole il fut envoyé pendant un an au Mexique où il réalisa avec la mission Stresser Péan une étude sur l'éducation de base chez les indiens huastèques et se maria avec une Mexicaine. Il fit ensuite une carrière classique d'administrateur alternant les postes de terrain, en Haute Volta, au Niger(Zinder) et au ministère de la Coopération avant de se faire détacher à la SATEC, notamment en Guadeloupe. Il fut attaché scientifique au Brésil, chef de mission d'aide et de coopération à Kinshasa avant de devenir Secrétaire général de l'OFEMA, poste qu'il quitta pour prendre sa retraite en 1985.

Pour rappeler son côté engagement mystique signalé par Guy Lombard et plusieurs de ses camarades de promotion, comme Jean Catherine ou Marcel-André Ortoland, notre camarade avait également écrit sous le nom de Marcel Dejean, resté son nom de plume, un ouvrage de 388pages « Si la vie avait un sens ! » publié en aux éditions Michel de Maule.

Raymond Césaire

PIERRE BAS (1925-2015)

Pierre BAS est décédé le 18 novembre à PARIS. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le 26 novembre en l'Eglise Saint Germain-des-Près, sa paroisse, en présence d'une assistance nombreuse de personnalités politiques, religieuses et culturelles. Pierre BAS était en effet un membre éminent connu et reconnu depuis un demi siècle de la vie publique du VIème arrondissement.

Originaire de Franche Comté, ancien élève de l'ENFOM (1946), passionné d'Afrique où il avait servi à Brazzaville, puis au Tchad et au Cameroun de 1949 à 1954, Pierre Bas était resté fasciné par la personnalité du Général de Gaulle au cabinet duquel il avait servi de 1959 à 1962 avant d'être intégré à la Cour de Comptes.

Devenu député gaulliste en 1962, Conseiller de Paris de 1965 à 1969, puis de l'Île de France de 1976 à 1986, il avait présidé les Commissions des comptes et des finances, puis de la culture et également des transports de ces deux assemblées. De même participait-il par fidélité à sa vocation initiale aux Comités directeurs du FAC, du FIDES et du FIDOM. Ami de SENGHOR, Il était resté très attaché à la Francophonie et on lui doit à ce titre une loi du 31 décembre 1975 qui porte son nom et celui de son co-auteur Marc Lauriol sur l'obligation de l'usage du français et l'interdiction des expressions étrangères dans les affichages commerciaux publics. On lui doit aussi, à l'Assemblée, une passe d'armes célèbre avec François Mitterrand.

Il est auteur de divers ouvrages dont notamment une Littérature populaire d'inspiration religieuse en Franche-Comté au dix-huitième siècle, et un livre consacré au thème de la peine de mort « Par ordre du Sultan, une tête, Hachette, [Paris], 1979 ». En mars 2012, il publie ses mémoires Secrets, manœuvres, chocs et volte-face de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy aux éditions Alexandra de Saint-Prix, [Perpignan] dont AROM a rendu compte dans son bulletin n°26 d'avril 2012.

Paul Blanc, ancien président de l'Académie des sciences d'Outre-mer et Vice-président d'AROM, appartenant à une promotion de l'ENFOM voisine de celle de Pierre BAS et originaire comme lui de Franche-Comté a prononcé le 2 novembre à l'ASOM une nécrologie émouvante de Pierre BAS soulignant la triple passion de l'Afrique, du Général de Gaulle et du service public que celui-ci avait eue et cultivée tout au long de sa carrière. Il était membre titulaire depuis 1983 en 1ère section de cette Académie.

Très attaché à son épouse Annick dont il ne s'était pas remis de la disparition récente, Pierre BAS était un homme de conviction et de foi. Il était fier de ses enfants et petits-enfants. Sa devise : Duc in altum Avance en eau profonde Saint-Luc,5, 4. Il a été inhumé au cimetière de Hogues (Eure).

Raymond Césaire